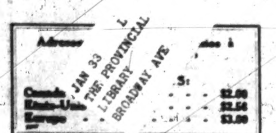
VOLUME XIX — WINNIPEG, MAN., MERCREDI 6 AVRIL 1932 — NUMERO 45



LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

NOS INSTITUTEURS EN CONVENTION

Les résultats d'une enquête sur le programme d'études françaises — L'éducation du caractère par la correction du langage — Cours de pédagogie — Classes modèles par des élèves de Saint-Boniface et de Sainte-Anne-des-Chênes

La convention des instituteurs de langue française du Manitoba, qui s'est tenue à l'Académie Saint-Joseph mercredi, jeudi et vendredi, a certainement été l'une des plus remarquables auxquelles il nous a été donné d'assister. Le personnel enseignant, laïc et religieux, y était très largement représenté et a pris un intérêt visible aux séances.

Nous avons été particulièrement heureux de voir S. E. Mgr Béliveau suivre tous les travaux et se mêler à la discussion, comme il aimait tant à le faire autrefois. M. Camille Fournier, président de l'Association des Instituteurs, et M. le magistrat Lacerte, président de l'Association d'Education, n'ont pas manqué de souligner ce joyeux événement.

Enquête sur le programme

L'Association des Instituteurs a entrepris récemment une enquête générale sur le programme d'études français pour les cinq premiers grades. Une institutrice de grande expérience, Mme M.-E. Houde, principale de l'Académie Ritchot, à Saint-Norbert, a présenté un rapport très bien fait qui donnait les résultats de cette enquête et faisait les recommandations jugées utiles. La discussion de ce rapport a occupé une partie des trois séances. Pour plus de clarté, nous exposerons d'abord tout ce qui se rapporte à cette question.

Quarante-six écoles ont répondu au questionnaire qui leur a été envoyé.

Catéchisme — Toutes à peu près se plaignent du Catéchisme de Lafargue dont le texte est jugé trop difficile pour des enfants. On propose de le remplacer par celui de l'abbé Bélanger.

Histoire Sainte — Les délégués sont d'accord pour demander moins de leçons et plus de récits pour le troisième grade.

Lecture — Tous se rallient à la méthode phonétique, mais on est d'avis que les Syllabaires des Frères des Ecoles Chrétiennes renferment des mots trop difficiles.

Histoire du Canada — On propose d'adopter la domination française pour les élèves du grade 8.

Le comité de l'exécutif décidera de toutes les questions du programme mises à l'enquête, en se basant sur les suggestions qu'il a reçues.

Séance du mercredi

A la séance de mercredi soir, le programme artistique comprenait: un morceau de piano, "Oberek" (Friml), par Miles Renée Deschamps, Alice Lemay, W. Ladouceur et M. Muller; un chant mimé, "Les Petits Bébés", par les élèves de Mlle L. Dussault (au piano, Mlle C. Toupin); une opérette en un acte, "Quand on conspire", jouée par MM. Maurice Meunier, G. Guyot et R. Couture; un morceau de piano, "Les Pifferari" (Pessard), par Mlles Anne-Marie Cusson et Lucienne Bouchard.

L'éducation du caractère par la correction du langage

A la séance de jeudi soir, la pièce de résistance était une conférence par M. Louis-Philippe Gagnon sur "l'éducation du caractère par la correction du langage".

Ce qui fait le plus défaut chez nous, c'est l'articulation. Beaucoup, en parlant, n'émettent qu'un bruit de sons informes dont les consonnes sont absentes. Ce sont les "bouches molles", si finement dénoncées par le Père Lalande. Notre langage canadien est bien équilibré, il n'a pas d'accent désagréable, il pourrait devenir très beau si l'on se donnait la peine de le cultiver. Notre manque d'articulation peut s'expliquer par trois causes principales: le climat qui, par les gros froids d'hiver, rend difficiles les inflexions de la bouche; la paresse et la bonhomie qui invitent à ne pas s'en faire; surtout le respect humain, la terreur de se faire moquer de soi en parlant bien.

M. Gagnon cite une page du "Manuel de prononciation" du Père Hudon, qui porte sur la voyelle a, pour donner quelques aspects des difficultés que présente l'articulation du français pour un Canadien et montrer l'importance d'enseigner aux enfants dès le bas âge la vraie prononciation des voyelles et des consonnes. Les parents doivent donc donner le bon exemple, sans quoi l'enseignement du maître portera peu de fruits.

Il est impossible d'avoir ici des professeurs de diction, comme dans les écoles de Montréal, mais chaque instituteur et institutrice doit en remplir le rôle. Nous devons nous efforcer de faire de la langue française quelque chose de pur, élégant, qui vaille vraiment la peine d'être maintenue.

La certitude que l'on est capable de s'exprimer convenablement est une fierté à entretenir chez l'enfant. Pour bien parler, il est obligé d'y penser constamment et cet effort de chaque jour est la meilleure école pour la formation du caractère.

A cette même séance du jeudi soir, Mlle V. Couture, de l'Académie Provencher, et ses petits élèves ont donné une classe modèle sur "L'enseignement de l'anglais aux petits" qui a été fort appréciée.

Mlles Juliette Couture, Gertrude Senez, Denise Guyot et Corinne Miron ont joué "Marche militaire" (Schubert); Mlles Gertrude Dubois et Yvette Gaudette ont joué "Le Matin" (Chaminade); Mlle Yvonne Thibault, accompagnée au piano par Mme Georges Laflèche, s'est fait applaudir dans un extrait de la "Reine de Saba" et "Bonjour Suzon".

Le R. P. Bourque a remercié les élèves et leur institutrice, les artistes et le conférencier. Il a insisté sur l'extrême importance de l'exemple chez les parents et l'instituteur pour obtenir l'avancement des élèves.

Séance de clôture

La séance du vendredi matin débute par l'élection des officiers pour 1932-33. Sont élus: les RR. SS. Luc, Alary, Saint-Henri et Alice-Thérèse, Mme Houde, Mlle Baril, M. Camille Fournier, M. Chabalier.

Le R. P. Bourque, dans son cours de pédagogie, parle de certaines latitudes que permet le "Teacher's Guide" dans les questions de morale et d'histoire. "Sachons en profiter, dit-il, pour faire pénétrer la morale catholique dans tous les enseignements, la faire circuler comme le bon air que l'on respire. En fait d'histoire de découvertes, parlons du développement de l'Eglise catholique au Canada, des missionnaires, etc." Le Rév. Père souligne les lacunes des livres d'histoire mis entre les mains des Normaliennes, et relève certaines erreurs capitales de McCormack. Il termine par une délicieuse fable de La Fontaine.

Leçon de lecture

Une leçon de lecture, par la Rév. Soeur Lussier, de Sainte-Anne-des-Chênes, et ses petits élèves du grade 2, fut vraiment captivante, très pratique et d'un bon exemple pour les instituteurs. Les écoliers ont répondu d'une façon très heureuse et leur diction ne laissait rien à désirer. Cette leçon de lecture a été précédée de suggestions tout à fait au point sur l'enseignement primaire. Nous en donnerons de larges extraits dans un prochain numéro.

Le R. P. Mercier, curé, et MM. les Commissaires de Sainte-Anne-des-Chênes qui étaient présents, ont droit d'être fiers des élèves de leur couvent et de l'enseignemnt qui leur est donné.

L'enquête sur la radio

Ottawa. — Le professeur C.-A. Corbett, directeur du poste de l'Université d'Alberta CKUA, a dit au comité parlementaire d'enquête sur la radio que des milliers d'habitants des campagnes albertaines et qu'un certain nombre d'Albertains citadins ont appris à exiger les programmes de culture intellectuelle qui leur assurent les avantages de l'instruction.

LISTOWEL, Ont. — M. Wellington Hay, ancien député fédéral de Perth-Nord et ancien chef libéral ontarien, est décédé.

Président



LE REV. FRERE JOSEPH, S.M., qui vient d'être élu président de l'Association générale des Instituteurs du Manitoba.

Association d'Education des Canadiens français du Manitoba

Concours de Français

La date de notre concours annuel de français approche, — ce sera le samedi 14 mai, — et cependant plusieurs de nos écoles ne nous ont pas encore fait parvenir la liste de leurs élèves. Dans certains cas, il y a eu oubli et nous prions instamment les institutrices de faire maintenant ce que nous attendions d'elles il y a un mois. Il n'est pas encore trop tard, mais il est plus que temps. Dans d'autres cas, il y a apathie, et ce ne sont pas les moins coupables.

Cet examen a été établi, non pas pour satisfaire un caprice, mais pour nous rendre compte des progrès qu'ont fait les petits Canadiens français dans l'étude de leur langue maternelle, et il est de la plus grande importance que tous les élèves de langue française, à partir du grade IV jusqu'au grade XII inclusivement, prennent part à ce concours. Si telle institutrice n'envoie pas ses élèves au jour de l'examen, elle prive délibérément ces mêmes élèves d'un droit qui leur est cher et de plus elle refuse sciemment sa coopération dans l'oeuvre nationale.

Nous attendrons donc jusqu'à lundi prochain, le 11, avant de refuser ces listes. Que celles qui ne l'ont pas fait se mettent à l'oeuvre sans plus tarder et se joignent à la phalange des vaillantes qui ne marchandent pas le sacrifice qu'exige ce devoir.

A propos de ce concours, nous désirons porter à la connaissance des intéressés qu'il ne sera pas demandé de questions d'histoire du Canada, au VIIIe grade. La raison, c'est que pour donner plus de temps à la rédaction, pour laquelle nous accordons 35 points sur cent, nous avions décidé, il y a deux ans, de retrancher les questions d'histoire pour ce grade.

Nous recommandons aux institutrices de lire la page du "Bulletin" d'avril où il est question du concours et des règlements qui le gouvernent. Ces règlements sont essentiellement importants.

Le secrétaire général,
J.-H. DAIGNAULT.

On prédit que l'Angleterre cédera à l'Irlande

New-York. — Thomas-J. Ford, président du "Irish World", de New-York, a lancé un appel en faveur d'une convention de la race irlandaise à New-York, "à la date et à l'endroit qui seront déterminés par une conférence préliminaire".

"Nous ne croyons pas que l'Angleterre déclare la guerre à l'Irlande, dit-il dans son journal; le serment d'allégeance disparaitra; l'Angleterre bluffera et se montrera fanfaronne, mais l'Angleterre pliera quand elle s'apercevra que les Irlandais républicains tiennent leur bout et qu'elle apprendra que les Irlandais d'Amérique donnent tout l'appui possible à l'Irlande pour qu'elle arrive à l'indépendance complète."

DEMONSTRATION D'ART CULINAIRE A SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Séance intéressante, mais le français n'y a pas eu la place qu'il devait occuper dans un tel milieu

Sainte-Anne-des-Chênes, Man.—Le 22 mars, nous avons eu la séance de notre association féminine.

On en parlait depuis longtemps de cette démonstration qui ne manquait pas d'exciter la curiosité, parce que nouvelle. Il parait que le travail a été sérieux. D'après le rapport de la secrétaire, Mme Désorcy, 90% ont assisté fidèlement aux réunions; ce qui est certes digne d'éloges. Si les résultats comme travail et assistance sont très satisfaisants, on devra cependant se mettre en garde à l'avenir contre une fausse orientation, si l'on veut le succès de l'oeuvre.

Protestation

La démonstration telle que donnée, quoique très intéresante dans sa partie musicale surtout, a laissé à ceux qui ne considèrent pas seulement la surface des choses, une impression fort pénible. Le français qui, dans un milieu comme le nôtre, aurait dû être à l'honneur d'un bout à l'autre du programme, n'y a joué qu'un rôle timide et secondaire, j'allais dire: piteux et servile C'est l'étrange impression qu'ont remportée de cette veillée, d'ailleurs intéressante je le répète, même les étrangers qui ne sont pas de notre nationalité.

Au début, M. le maire fit une petite allocution, en anglais s'il vous plait, mais je regrette bien qu'il n'ait pu nous traduire ces quelques lignes.

Après la démonstration, Mme la Présidente a invité, dans l'ordre suivant, quelques orateurs à prendre la parole: le Rév. Père Curé, Mlle Alexander, M. Wood, M. Lafrance, M. Arpin. Tous ont félicité la ligue du travail fait durant les cours d'hiver.

Voici le programme tel qu'il nous a été donné:

"O Canada", choeur par les membres du cours; pianiste, Mlle L. Perron.

Adresse de la présidente, Mme A.-J. Stewart.

Rapport de la secrétaire, Mme E. Désorcy.

Un mot du maire.

Groupe I — Chef du groupe, Mme A. Benoit. Marche russe: MM. Kroeger, Weibe, Kroeger. Démonstration: Manière d'employer le blé, Mlles Benoit et Giesbrecht.

Groupe II — Chef du groupe, Mme J. Finnigan, Mme A. Champagne. Chant, Mlle M. Thurston. Démonstration: Choux dans le lait et minéraux, Mlles A. Avanthay et A. Champagne. Monologue, M. N. Finnigan.

Groupe III — Chef du groupe, Mme G. Bérard. Solo de piano, Mlle L. Roque. Démonstration: Manière d'employer le lait, Mmes G. Bérard, J.-B. Bonin, J. Nolin. Duo vocal, Mme E. De Coninck, M. W. Lavack.

Groupe IV — Chef du groupe, Mme F. Girard, Mme J.-O. Duguay. Chant, Mme A. Boucher. Démonstration: Nutrition des dents, Mme C. Gauthier. Solo instrumental, Mlle L. Perron. Chant, MM. Guertin, Fontaine, Guertin.

Groupe V — Chef du groupe, Mme E. De Coninck, Mme W. Lavack. Démonstration: Diète et exercices, Mmes E. De Coninck, F. Girard, M. Thurston. Exercice préparé par Mme A. Desautels: Mlles A. Tougas, F. Choquette, E. Gauthier, J. Tétreault; pianiste, Mlle M. Thurston. Valse russe, MM. Kroeger, Kroeger, Wiebe.

Groupe VI — Chef du groupe, Mme R. Mason, Mme J. Cloutier. Duo de piano, Mlles J. Glover, N. Mason. Démonstration: Manière de préparer les légumes, Mmes R. Mason, A. Heim, J. Hupé. Etude sur les vitamines: Mmes E. Perron, F. Lavergne, U. Trudeau, R. Mason, J. Clouthier. Chant, Mme E. Fréchette.

Groupe VII — Chef du groupe, Mme A. De Montigny, Mmes A. Roque, E. Fréchette. Musique: MM. J. Dufresne, E. Smith, fils, W. Rivard; pianiste, Mlle M. Thurston. Démonstration: Un bon déjeuner: Mmes P. Saint-Jacques, Ant. Desautels; Mlles E. Dufresne, I. Fréchette, M. Desrosiers, T. Desautels. Chant, M. Alfred Smith. Musique: MM. J. Dufresne, E. Smith, W. Rivard; pianiste, Mlle M. Thurston.

"God Save the King".

Le R. P. Curé, après avoir remercié le gouvernement dans ses représentants, félicité en particulier Mlle Alexander de son dévouement à la cause, après avoir dit sa satisfaction de posséder pareille Association dans la paroisse, a formé le voeu que tous les gens bien pensants n'ont certes pas manqué de faire leur, d'avoir dans un avenir prochain, une conférencière qui pourra s'exprimer en français, et cela pour obtenir de meilleurs résultats encore.

Par délicatesse, sans doute, pour la majorité des dames qui (nous aimons à le croire, du moins) ont subi le programme plutôt qu'elles ne l'ont élaboré, le R. P. Curé n'a pas voulu tirer les conclusions de cette séance (ce à quoi d'ailleurs, on ne l'avait pas invité) ni signaler l'allure tendancieuse du programme. Toutefois, son silence absolu, pour quiconque le connait, prouve suffisamment sa désapprobation.

Pour être juste, il faut dire cependant qu'une couple de groupes ont eu assez de fierté nationale et de conviction pour ne pas abdiquer leur titre de Canadiennes françaises.

Mlle Thompson, qui est assez connue parmi nous, a signalé il n'y a pas très longtemps dans une paroisse canadienne-française, que le gouvernement "comprenait parfaitement le sens et la légitimité de nos aspirations". Donc si nous voulons du français il ne tient qu'à nous à le demander, et la meilleure manière de le demander est de faire voir, en tout lieu, que nous sommes Canadiens français et que nous tenons à notre langue.

Espérons qu'à la prochaine démonstration du même genre, on pourra chanter "O Canada" tous ensemble avant de se quitter.

UN CANADIEN FRANCAIS.

MONTREAL ELIT RINFRET MAIRE CONTRE HOUDE

L'ancien secrétaire d'Etat l'emporte sur son adversaire par une majorité de plus de 12,000

Montréal. — Aux élections municipales de lundi, l'hon. Fernand Rinfret, ancien secrétaire d'Etat sous l'administration libérale King, a battu le maire Camillien Houde par une majorité de plus de 12,000. Deux autres candidats n'ont recueilli qu'un nombre de voix insuffisants.

M. Houde n'a pas seulement subi une défaite personnelle, mais son parti a été également submergé. Deux membres de son comité exécutif, MM. Savignac et Mathieu, ont été battus et l'opposition a enlevé sept autres sièges. Le nouveau conseil comprendra 24 ou 25 membres sur 35 favorables à Rinfret.

Camillien Houde qui, en peu de temps était devenu chef du parti conservateur provincial et maire de Montréal, subit une écrasante défaite l'été dernier et fut battu dans deux circonscriptions de Montréal. Il demeure néanmoins chef du parti conservateur à Québec.

Son adversaire, M. Rinfret, est un parlementaire et un journaliste de longue expérience, ancien directeur du "Canada" et professeur de journalisme à l'Université de Montréal. Il est député de Saint-Jacques aux Communes depuis 1920 et a fait partie du cabinet King pendant plusieurs années.

OTTAWA. — Mgr Bearzotti, secrétaire de la délégation apostolique à Ottawa, est revenu d'un voyage de quelques mois en Italie, où il a visité sa mère, âgée de 80 ans, qui était sérieusement malade.

LE "TRAIN FANTOME" AU DOMINION

Une grande représentation de charité donnée le lundi 11 avril, par le Cercle Molière, sous les auspices de la "Liberté"

A en juger par les répétitions et la façon dont s'enlèvent les billets, la soirée du Cercle Molière qui sera donnée sous les auspices de la **Liberté** au théâtre Dominion le 11 avril prochain, promet de surpasser les précédentes. Est-ce l'attrait de voir une pièce dont l'action se passe dans une gare; est-ce la curiosité de voir la manière dont le Cercle Molière se tirera des nombreuses difficultés qu'exige la mise en scène, ou bien est-ce plutôt la réputation toujours grandissante du Molière qui attire chaque année tout ce que nos deux villes comptent de plus select et de plus connaisseur? Toujours est-il que le "Train Fantôme" fera salle comble et que le Cercle Molière et la **Liberté** contribueront pour une large part aux oeuvres de charité des deux paroisses.

L'exactitude étant a politesse des rois, faisons comme eux, arrivons à l'heure. Il est si désagréable d'être dérangé quand le rideau est levé. Et surtout, n'oublions pas que le Cercle Molière s'est acquis la bonne réputation de toujours commencer à l'heure annoncée.

Quant à la représentation qui sera donnée le samedi 9 avril, à 2 h. 30, pour les enfants, ce ne sera pas une répétition, mais une matinée régulière, et la pièce cet après-midi-là sera tout aussi soignée que pour la soirée du 11.

Billets toujours en vente à la Librairie Kéroack, à Winnipeg, et aux bureaux de la **Liberté**, à Saint-Boniface.

LA FETE ANNUELLE DE LA LIGUE DES INSTITUTRICES CATHOLIQUES

Cérémonie religieuse à l'église du Sacré-Coeur — Banquet présidé par Mgr Cherrier, P.A., V.G. — Rapport intéressant sur les activités de la Ligue

La fête annuelle de la Ligue des Institutrices Catholiques de l'Ouest s'est déroulée avec la solennité habituelle, jeudi dernier, à l'église du Sacré-Coeur. La décoration du maitre-autel et de l'autel de la sainte Vierge avait été faite avec beaucoup de goût. La messe fut célébrée par le R. P. Chaumont, O.M.I. On remarquait au choeur Mgr A.-A. Cherrier P.A., V.G., Mgr W.-L. Jubinville, P.A., V.G., les RR. PP. Bourque, J. Magnan, Faure, Antoine Chalumeau, Beaupré; MM. les abbés Bastien, Gagnon, Laurin, Gagné, Mazué et Ciufoletti.

Le R. P. Bourque, S.J., directeur de la Ligue, a donné le sermon de circonstance. Commentant le récit de l'apparition du Sauveur à ses disciples sur les bords du lac Génésareth, il a montré que les institutrices doivent apporter dans l'accomplissement de leur tâche les mêmes dispositions particulières que les apôtres, qui furent les premiers instituteurs du genre humain. Ce sont: l'amour du travail, la charité, la simplicité et la droiture, l'humilité et la prudence, la maitrise de soi-même, la frugalité et l'esprit d'économie.

Un groupe de fillettes de l'école du Sacré-Coeur, sous la direction d'une religieuse, a fort bien exécuté la messe en chant grégorien.

La consécration traditionnelle des institutrices à la sainte Vierge a terminé la cérémonie.

Le banquet

A la suite de la messe, un banquet a été servi aux membres de la Ligue et aux invités dans la salle du Sacré-Coeur.

Mlle M.-A. Lamarre, présidente, a présenté les hommages des membres à Mgr Cherrier, patron de la Ligue, et a regretté l'absence du chapelain, le R. P. Vézina, éloigné par la maladie.

Mlle Anna Marion, secrétaire, lit un rapport très intéressant sur les activités de la Ligue depuis son origine en 1924. Les noms de tous ceux et celles qui ont contribué à en assurer le succès, — S. E. Mgr Sinnott, Mgr Cherrier, R. P. Bourque, Rév. Mère Valérie Saint-Jean, Mme Houde, Mlle Antoinette Baril, — sont salués au passage de vigoureux applaudissements. Le rapport s'étend sur le Bulletin mensuel, principal lien entre les membres, et expose les difficultés qu'il a à traverser. Il rappelle les efforts faits récemment pour lui venir en aide et en particulier la souscription de l'année dernière qui a rapporté $455.00. A noter également que le Bulletin est devenu en quelque sorte un organe officiel de l'Association d'Education qui s'en sert pour publier ses communications au personnel enseignant.

Mgr Cherrier, dans un bref raccourci historique, montre ce qu'a fait Mgr Taché pour l'oeuvre de l'éducation au Manitoba. Nous sommes appelés, dit-il, à poursuivre le combat commencé depuis longtemps et marqué par maintes épreuves. Le vénérable prélat croit qu'avec notre personnel enseignant actuel de l'école primaire, nos collèges de Saint-Boniface et de Saint-Paul et nos nombreux couvents, nous sommes en mesure de faire face à la situation.

Mgr Jubinville conseille aux membres de la Ligue de faire une propagande active pour étendre son rayonnement et son influence.

Le R. P. Josaphat Magnan, O.M.I., souligne le travail grave et délicat et la haute responsabilité des institutrices appelées à façonner les âmes.

M. Camille Fournier remercie la Ligue de sa précieuse coopération à l'oeuvre de l'Association d'Education. Il félicite les religieuses enseignantes qui, en assistant si fidèlement aux conventions, donnent un noble exemple dont les institutrices devraient s'inspirer.

Le R. P. Bourque, qui arrive d'un voyage dans la Saskatchewan, parle de l'attitude courageuse de nos compatriotes de cette province. Il exhorte ses auditrices à profiter de toute la latitude qui leur est donnée pour l'enseignement du français et de l'histoire sainte.

L'Irlande sera représentée à la Conférence d'Ottawa

Ottawa. — La date de l'ouverture de la conférence économique interimpériale est retardée de trois jours, reportée du 18 au 21 juillet; le gouvernement de l'Etat libre d'Irlande a été invité à s'y faire représenter et il a accepté.

MONTREAL. — Le congrès national de l'Association des auteurs canadiens aura lieu à Ottawa, cette année, et non pas à Vancouver.

Le "Train Fantôme"



Dr J.-J. TRUDEL.

LE TRAIN FANTOME

Pièce en trois actes, adaptée par Henri d'Erlanger

sera donné au Théâtre Dominion, le 11 avril prochain, à 8 h. 30, avec matinée pour les enfants le samedi 9 avril, à 2 h. 30, par le Cercle Molière, sous les auspices de la "Liberté", au profit des pauvres de Saint-Boniface et de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg.

Billets en vente à la Librairie Kéroack, 242, rue Main, Winnipeg, et à l'Imprimerie de la "Liberté", 153, avenue Provencher, Saint-Boniface.

ECHOS D'EUROPE

Les élections auront lieu en France les 1er et 8 mai

Paris. — La Campagne électorale française sera courte, mais fort probablement extraordinairement active, les élections générales ayant été fixées au 1er mai, avec deuxième tour le 8 mai.

Une loi qui aurait virtuellement supprimé le ballotage a été rejetée il y a quelques semaines par le Parlement. On escompte que la moitié du total des sièges ne pourront être attribués qu'après le second tour.

Le premier ministre, M. André Tardieu, et l'ancien président du conseil, M. Pierre Laval, qui est l'un des premiers lieutenants de M. Tardieu, prendront la tête des forces de centre-droite et du centre dans la campagne contre les extrémistes de droite et de gauche; le principal chef de la gauche étant Edouard Herriot, ancien premier ministre et chef des radicaux-socialistes.

D'après la loi électorale française, un candidat ne peut être élu au premier tour que s'il a une majorité absolue des votes enregistrés et au moins vingt-cinq pour cent des votes inscrits. Au second tour, lorsque celui-ci est nécessaire, le candidat récoltant le plus grand nombre de voix est élu.

Mort de sir Horace Plunkett

Weybridge, Angleterre. — Sir Horace Plunkett, homme politique irlandais qui institua des coopératives fermières dans son pays et consacra de nombreuses années de sa vie à essayer d'aplanir les difficultés qui séparaient l'Irlande de l'Angleterre, est mort ici à l'âge de 77 ans.

Sa mort n'a aucune importance politique dans la situation actuelle.

M. André Tardieu ouvre sa campagne électorale aujourd'hui

Paris. — Quoique la date des élections générales françaises n'ait pas encore été fixée, le premier ministre Tardieu a annoncé qu'il commencerait sa campagne électorale le 6 avril à Paris.

Le premier ministre prendra la parole à la fin d'un diner à la salle Wagram, laquelle est ordinairement réservée aux réunions de boxe.

Le bois américain banni de la France

Paris. — Le journal officiel annonce que l'importation en France du bois de commerce américain tel que le chêne servant à faire les planchers des appartements est maintenant défendue jusqu'au 1er janvier 1933, et celle du bois brut venant des Etats-Unis jusqu'au 1er juillet de la présente année.

Les improvisations de M. Briand

L'"Ordre", de Paris, nous révèle à propos de la mort de M. Briand, le secret de certaines improvisations oratoires bien réussies:

"M. Briand mort, les légendes qui couraient sur lui survivront-elles? Celle par exemple de ses improvisations. Oui, il improvisait la forme de ses discours, mais en préparait soigneusement le fond, et jusqu'aux incidences. Il nous souvient, ayant eu, en 1922, ou 1923, à feuilleter pour je ne sais plus quelle recherche immédiate le manuscrit d'un discours qu'allait prononcer à la Chambre, M. Félix Gaborit (grand ami de notre ministre des Affaires étrangères), d'avoir trouvé, au milieu dudit discours une feuille blanche sur laquelle, en grosses lettres, était prévu: "Ici, Briand!"

"Le moment venu, en effet, le ministre des Affaires étrangères interrompit M. Gaborit et, parlant de sa place pendant vingt ou trente minutes, il obtint un triomphal succès."

Les Jésuites en Espagne

Les mesures vexatoires prises contre les Jésuites en Espagne ont attiré l'attention sur eux. Quelles étaient leur influence et leurs oeuvres? Quel motif le gouvernement a-t-il invoqué pour décréter la dissolution de la Compagnie? Quelle attitude vont prendre ses membres? Autant de questions que le public se pose.

Voici une petite brochure qui apporte les réponses désirées. On y a groupé quelques articles parus sur ce sujet en France et dont l'information est de première valeur. En première page on trouvera le texte des paroles prononcées récemment par le Souverain Pontife à l'éloge de la Compagnie de Jésus.

Cette brochure se vend 10 sous l'exemplaire, $6.00 le cent, port en plus, à l'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

Paris. — La Chambre des députés a voté une pension annuelle d'environ $8,000 à M. Raymond Poincaré. Sa veuve recevra une pension annuelle d'environ $4,000.

LA FRANCE EST POUR LA PAIX

Ce que dit M. Georges Déjardin, professeur à la Faculté des Sciences de Lyon

M. Georges Déjardin, professeur à la Faculté des Sciences de Lyon, après une série de cours à Montréal et à Québec sous les auspices de l'Institut scientifique franco-canadien, a fait un bref séjour à Winnipeg et a donné plusieurs causeries et leçons techniques à l'Université.

Jeudi soir, au cours d'un diner intime qui lui était offert par le comité de l'Alliance Française à l'hôtel Marlborough, M. Déjardin a donné un aperçu fort intéressant de l'état d'esprit qui règne actuellement en France. A l'étranger, on représente volontiers ce pays comme rempli d'idées belliqueuses et maintenant une nombreuse armée afin d'être prêt à recommencer la guerre. Cette opinion est absolument fausse. Il existe sans doute de petits groupes nationalistes qui entretiennent des idées de guerre nouvelle, mais ils n'ont pas d'influence réelle sur l'ensemble de la nation. Les hommes de la génération qui a fait la guerre et la jeunesse ne désirent qu'une chose, c'est que la Société des Nations prenne de plus en plus de vigueur au point de rendre toute nouvelle guerre impossible. Le projet Tardieu en faveur d'une gendarmerie internationale pour faire respecter les traités représente bien l'opinion du Français moyen.

Vis-à-vis de l'Allemagne, la France a pu éprouver de l'antipathie au lendemain de la guerre, mais le sentiment a évolué assez rapidement et aujourd'hui lon comprend la nécessité d'un rapprochement. M. Déjardin admet que le traité a été mal équilibré et impose des charges trop lourdes aux Allemands, mais ceux-ci ont joué et ont perdu, ils doivent en subir les conséquences. Ils ont immobilisé des sommes énormes qui auraient dû servir à payer leurs dettes de guerre et renoncent maintenant à s'acquitter. Il faudra sans doute se contenter d'arrangements partiels.

Il y a de l'inconscience de la part des Etats-Unis, dit l'universitaire français, à réclamer la dette de guerre de la France quand celle-ci ne peut se faire payer de l'Allemagne. Pas un gouvernement français, quel qu'il soit, ne saurait tenir sur la question du paiement intégral de la dette américaine. La France est elle-même très éprouvée par la crise actuelle; Lyon seul a 100,000 chômeurs.

En résumé, le peuple français, dans l'ensemble, est opposé à la guerre et aspire à une union économique entre les grandes puissances qui rendrait impossible tout nouveau conflit.

M. Déjardin a ensuite donné une causerie à l'Université, sous les auspices de l'Alliance Française; il a parlé de l'ozone atmosphérique.

Mme Déjardin accompagne son mari dans ce voyage à travers le Canada. Les deux distingués visiteurs se rendent à Saskatoon, Edmonton et Vancouver, où M. Déjardin donnera également des conférences. Ils retourneront à Montréal en passant par la Californie et le Nouveau-Mexique.

SAINT-BONIFACE

Le Juniorat champion!

L'équipe de gouret des "grands" du Juniorat a défendu fièrement, cette année encore, le bon nom qu'elle s'est acquis par le passé. Il nous souvient que l'an dernier elle n'a perdu aucune partie durant toute la saison.

Cette année, répondant à l'invitation du R. P. Landry, S.J., représentant la nouvelle ligue de l'A.C.J.C., qui venait de se former, elle entra dans cette nouvelle ligue, le 7 janvier.

Plus d'un, dès les premières parties, prophétisa le dénouement que nous connaissons. En effet, on remarqua vite chez les Junioristes des joueurs de gouret. Toutes les parties étaient pleines d'intérêt, et les nombreux spectateurs disaient par leur présence l'attention qu'ils donnaient aux jeunes Acéjistes. Les Junioristes n'ont perdu qu'une partie dans toute la ligue.

Les Cercles du Collège et du Sacré-Coeur, ayant glorieusement combattu pour la victoire, ont dû enfin donner au Cercle La Vérendrye et au Juniorat les honneurs des rencontres finales. Le Cercle du Sacré-Coeur a poussé la bonté jusqu'à recommencer une partie avec le Cercle La Vérendrye pour faire plaisir à ces derniers et leur donner enfin la certitude d'être dans les finales.

C'est donc le 15 mars qu'eut lieu, à la patinoire du Juniorat, la première des deux parties finales. Très intéressante, elle fut sans contredit la meilleure partie des Junioristes, malgré la neige qui nuisait aux deux équipes, surtout vers la fin des périodes. Ils jouèrent avec ensemble et surtout avec rapidité. M. Antonio Couture, de son côté, fit de belles montées, mais il rencontrait toujours un gouret adverse, soit celui de Marcel Jalbert, soit celui des défenses Olivier Lafleur et Louis Aubin, et il en était quitte pour recommencer sa montée quelques instants après, mais toujours sans succès. M. Marius n'eut qu'une chance de lancer et le gardien des buts eut raison de sa rondelle. Le seul point de nos adversaires fut compté par M. C.-E. Huot qui, frappant dans la neige la rondelle invisible, parvint sans savoir comment à la faire glisser dans le but.

MM. Aubin et O. Lafleur firent mieux. Chacun d'eux fit une belle montée et réussit à loger la rondelle dans le coin du but adverse. Ce fut une anxiété fiévreuse lorsque l'arbitre congédia nos deux défenses pour deux minutes. Pendant tout ce temps la rondelle tourna autour du but, mais nos avants seuls se défendirent si bien qu'aucun point ne fut compté, durant ces deux minutes qui leur parurent démesurément longues. Les Junioristes sortirent vainqueurs, 2 à 1. Leur succès est dû à leur valeur individuelle comme joueurs. Ce qui prouve qu'avec plus d'ensemble, ils auraient pu remporter la victoire plus facilement. Leur forte défense mérite des félicitations spéciales.

Si les avants ont manqué un peu d'ensemble, ils ont prouvé tout de même que le poids lourd n'est pas de l'essence du jeu de gouret, et tout en conduisant une partie très vive et très intéressante, ils ont donné à leurs adversaires une leçon de gouret.

Nous ne pouvons passer sous silence les qualités de nos adversaires. Certains de leurs joueurs sont dangereux, et se distinguent certainement des autres par leur adresse. Personne ne nous en voudra de signaler les noms de MM. Antonio Couture et Marius. Le premier, très bon joueur, s'attirerait mieux la sympathie de tous s'il gardait sur la glace la bonne humeur qu'on lui connait. Quant à M. Marius, il est très vif et lance la rondelle avec la force et la rapidité d'un boulet, à en faire trembler nos défenses.

La dernière partie fut jouée au Collège le dimanche 20 mars. Ce n'est que vers la fin de la deuxième période, lorsque deux Junioristes étaient hors jeu, — l'un pour avoir arrêté la rondelle qui allait au but, l'autre pour avoir eu l'intention de frapper son adversaire, — que M. A. Couture s'empara de la rondelle, traversa habilement la ligne des avants et fit un point. A la troisième période, un Junioriste, A. Ruest, parvint à son tour à compter un point pour le Juniorat.

On remarqua chez les joueurs de La Vérendrye plus de calme qu'à la dernière partie. Ils avaient incarné toute leur stratégie dans M. D. Bélanger qui, confiant dans l'autocratie de sa fonction d'arbitre, nous permettra sans doute de soupçonner dans sa manoeuvre quelques petits accrocs, peut-être inconscients, à la justice distributive...

Malgré nos puissants adversaires, décidés à gagner coûte que coûte, nous avons remporté la victoire. Nous sommes les champions de la Ligue A.C.J.C.!

Nous sommes touchés des nombreuses félicitations reçues depuis notre victoire; elles sont un signe non équivoque de la satisfaction d'un grand nombre pour un succès bien mérité!

Ligue A.C.J.C. — Collège vs Juniorat, 1 à 1; Juniorat vs La Vérendrye, 1 à 0; Juniorat vs Collège, 1 à 0; Sacré-Coeur vs Juniorat, 1 à 2; La Vérendrye vs Juniorat, 1 à 0. Finales: LaVérendrye vs Juniorat, 1 à 2; Juniorat vs La Vérendrye, 1 à 1.

Ligue Juvénile — Cathédrale vs Juniorat, 4 à 1; Juniorat vs Holy Ghost, 3 à 1; Juniorat vs Cathédrale, 3 à 2. Finales: Juniorat vs Cathédrale, 2 à 4; Cathédrale vs Juniorat, 1 à 2.

Parties d'exhibition — Juniorat vs Cardinal, 5 à 2; Juniorat vs Sacré-Coeur, 5 à 2; Sainte-Agathe vs Juniorat, 2 à 2; Cathédrale vs Juniorat, 1 à 3; Juniorat vs Collège, 3 à 2; Juniorat vs Cardinal, 6 à 2; Juniorat vs Pères, 2 à 4.

Noms des joueurs:

Ligue A.C.J.C. — Gardien des buts, P. Veilleux; défense droite, O. Lafleur; défense gauche, L. Aubin; centre, E. Lafleur; aile droite, M. Jalbert; aile gauche, J. Doll; substituts: P. Joyal, O. Robidoux, A. Ruest.

Juvéniles — Gardien des buts, G. Saint-Onge; défenses, Ruest et Aubin; centre, E. Lafleur; aile droite, T. Paradis; aile gauche, J. Doll; substituts: P. Joyal, W. Sicotte, R. Dussault.

Cahier anticommuniste

Sous ce titre vient de paraitre une brochure de 64 pages destinée à éclairer tous ceux qui veulent connaitre à fond la doctrine communiste et les résultats qu'a donnés son application.

Rédigé en collaboration, ce cahier expose d'abord les théories sur lesquelles repose le communisme, puis il en fait une critique serrée mais aussi objective et loyale que possible. Une deuxième partie étudie l'histoire du communisme en Russie.

Utile à tous, ce cahier rendra de précieux services aux professeurs, aux conférenciers, aux journalistes, aux membres des cercles d'étude.

Il se vend 25 sous l'exemplaire, $15 le cent, port en plus, à l'Action Paroissiale, 4260, rue de Bordeaux, Montréal.

VOLUME XIX.   WINNIPEG, MAN., MERCREDI 6 AVRIL 1932   NUMERO 45

Laisser grandir des enfants français dans l'ignorance du français, n'est-ce point, littéralement, les priver d'un magnifique héritage?

OMER HEROUX.

LA LIBERTÉ

Une nation peut recouvrer son indépendance politique en n'importe quel moment; mais sa langue, une fois perdue, est perdue pour toujours.

EAMON DE VALERA.

EN IRLANDE ET CHEZ NOUS

Les derniers événements d'Irlande ont attiré l'attention sur un appel au public qui a paru dans l'organe principal de M. de Valera et sous sa signature. On y lit entre autres choses:

"Une Irlande irlandaise sans la langue est impossible. Une Irlande libre sans la langue est impossible. Une Irlande sans la langue est une Irlande dans l'esclavage — en esclavage spirituel vis-à-vis de la nation dont elle emprunte le langage. Nous ne devons pas, au milieu des difficultés de l'heure actuelle, permettre qu'on perde de vue l'objectif ultime. Une nation peut recouvrer son indépendance politique en n'importe quel moment; mais sa langue, une fois perdue, est perdue pour toujours."

Voici une déclaration dont il n'est pas nécessaire de souligner l'importance, non plus que la vérité fondamentale; et ce n'est pas une nouveauté dans le programme du chef irlandais, qui avait déjà dit:

"S'il me fallait choisir entre la lutte pour la langue et la lutte pour la liberté politique, j'abandonnerais cette dernière parce que la lutte pour la liberté politique pourra toujours être reprise, tandis que la lutte pour la langue, si elle est une fois perdue, ne se pourra plus reprendre."

Mais le rappel de ces fières et sages paroles nous fait mieux comprendre l'évolution profonde dans les esprits qui s'accomplit actuellement au pays d'Irlande. On sait que la langue gaélique, il y a quelques années, n'y existait plus guère qu'à l'état de souvenir. Voici que, sous l'impulsion vigoureuse d'un chef de parti, on a entrepris de la faire revivre, de lui restituer son caractère et son prestige de langue nationale. La tâche est sans doute colossale, mais non impossible, pour un peuple ayant acquis la conviction profonde que la perte de son idiome national l'a notablement amoindri, défiguré, et qu'il doit le reconquérir pour demeurer la race à part qui a pris rang dans l'histoire.

* * *

Par cet aspect de leurs luttes, les Irlandais se rapprochent singulièrement de nous et ce grand problème commun ne peut manquer de créer une sympathie mutuelle entre les deux groupes. Comparée à la leur, notre situation est à coup sûr beaucoup plus avantageuse. Le français n'a jamais cessé d'être parlé au Canada depuis l'origine de la colonie, même dans les territoires les plus reculés. Ce n'est pas une langue mourante que nous avons à faire revivre; nous avons seulement à surmonter des obstacles plus ou moins sérieux qui ont existé de tout temps.

Et les motifs que nous avons de rester fidèles au parler ancestral sont plus justifiés encore, semble-t-il, que dans le cas de nos amis irlandais. Le gaélique, s'il réussit à renaître et à s'imposer, n'aura jamais qu'un rayonnement fort limité; tandis que le français, langue d'une grande nation, est compris et parlé par une élite dans tous les pays du monde. Notre confrère Omer Héroux, commentant les mêmes faits, écrit fort justement: *"Laisser grandir des enfants dans l'ignorance du français, n'est-ce point, littéralement, les priver d'un magnifique héritage?"*

* * *

La convention annuelle des instituteurs de langue française du Manitoba, qui avait lieu ces jours derniers, nous a permis de constater une fois de plus qu'il se dépense chez nous une grande somme de compétence et de dévouement pour inculquer à la jeunesse la connaissance du français. Il est impossible d'entrer en contact avec notre personnel enseignant, laïc et religieux, sans se sentir réconforté et confiant dans l'avenir.

Mais l'école, qui joue un si grand rôle, ne saurait cependant tout faire. La meilleure institutrice obtiendra difficilement auprès de ses élèves les succès désirés, si l'influence du foyer vient détruire constamment le résultat de ses efforts. On peut dire que l'exemple des parents joue ici une part essentielle. L'attachement à la langue et l'attention à la bien parler sont avant tout le fait de la famille et de l'entourage. Il faudrait trouver le moyen d'enseigner aussi les grandes personnes, ou, tout au moins, de leur apprendre à ne pas contrecarrer le travail de l'école. Comme en Irlande et comme dans tous les pays qui luttent pour leur langue, le mouvement, pour être efficace, doit prendre racine dans l'âme même du peuple et utiliser tous les concours.

* * *

Il convient de noter que les nôtres se montrent de plus en plus attentifs à exiger du français là où ils sont en droit d'en attendre. On lira dans ce numéro une protestation venue de Sainte-Anne-des-Chênes qui fait honneur au sens patriotique de la population. D'autre part, notre correspondant de Letellier écrit que des démarches faites auprès du département d'agriculture par des dames de cette localité, pour obtenir une conférencière de langue française, ont été couronnées de succès. Voilà bien l'illustration du fameux mot devenu classique: *"Si nous voulons du français, c'est à nous d'en mettre."*

Donatien FREMONT.

Le Rév. Frère Joseph

Le Rév. Frère Joseph, principal de l'Institut Collégial Provencher et membre de l'exécutif de l'*Association d'Education des Canadiens français du Manitoba*, vient d'être élu président de l'Association générale des instituteurs de la province (*Manitoba Educational Association*). C'est une grande joie pour nous de voir élever à ce poste un religieux universellement connu et estimé; c'est un honneur pour lui et pour sa communauté, la Société de Marie.

La longue expérience du Frère Joseph dans l'enseignement fait de lui l'une des autorités les plus en vue en matière pédagogique. C'est sa haute compétence que ses collègues du personnel enseignant ont voulu reconnaître en le plaçant à leur tête, mais aussi sa cordialité et sa bonne humeur inaltérables.

Cette nomination souligne heureusement le large esprit de tolérance qui règne dans ce milieu. On se rappelle qu'il y a quelques années, M. J.-A. Marion, président de la Commission scolaire de Saint-Boniface, — un autre membre de l'exécutif de l'*Association d'Education*, — fut aussi élu président de l'Association générale des Commissaires d'école de la province. Notre modeste organisation de défense scolaire, qui débutait il y a seize ans dans des circonstances si difficiles, est une fois de plus à l'honneur.

Nos félicitations au Frère Joseph qui sera un président idéal pour le personnel enseignant du Manitoba.

UNE GRANDE MENACE POUR NOS RECOLTES

Les sauterelles

Depuis quelques mois, les experts du Canada et des Etats-Unis travaillent sur l'étude des sauterelles. Tous sont convaincus que le nombre déjà grand de l'an passé sera multiplié par milliers cet été. Cette simple pensée nous laisse dans l'angoisse, car, connaissant l'adversité actuelle qui s'acharne sur le cultivateur par les prix trop bas pour ses produits, tout facteur diminuant la production doit être craint et combattu sans merci.

La région la plus menacée par ce fléau est la vallée de la Rivière-Rouge.

Je fais appel à tous les fermiers des régions affectées, espérant que tous se donneront la main dans la lutte que nous aurons à soutenir pour la sauvegarde de nos récoltes. Sans doute, il peut se faire que les sauterelles soient atteintes par un climat adverse, mais permettez-moi de vous dire que si les conditions climatériques sont normales, nous subirons ce fléau.

Les sauterelles, comme tout être, ont suffisamment d'instinct de préservation pour placer leurs oeufs dans des endroits à l'abri de la montée des eaux et il semble que la gelée n'a pas d'influence sur l'éclosion des oeufs.

Je vous donne en quelques mots l'expérience de M. Georges Jorgenson, de Dufrost.

M. Jorgenson alla dans ses champs, découpa un morceau de terrain sous la clôture et apporta le tout à la maison. Après cinq jours, ce terrain, exposé à la chaleur, donna naissance à de jeunes sauterelles. Poussant plus loin l'investigation, M. Jorgenson exposa ce terrain à la gelée pendant une nuit très froide, et lorsque, le lendemain, ce terrain fut exposé à la chaleur, les jeunes sauterelles reprirent toute leur vitalité. Trois nuits durant, il répéta ce procédé, mais toujours avec le même résultat.

Ceci pour démontrer leur résistance à la gelée.

Leur multiplication est aussi chose extraordinaire. Une sauterelle pond en une seule fois de six à huit cents oeufs, et elle pond plusieurs fois dans une saison. J'ai même lu sur ce sujet qu'il était possible qu'une sauterelle ponde de 150,000 à 400,000 oeufs dans une année.

Remarquez que je ne cite pas ces chiffres pour effrayer les cultivateurs, mais surtout pour démontrer l'importance du fait, et encourager les fermiers à s'organiser de bonne heure.

Multiples municipalités sont organisées aujourd'hui, d'autres suivent la marche établie.

L'organisation suivie dans la plupart des cas se résume comme suit: le conseil et la société d'agriculture agissent conjointement sur le comité central. Chaque arrondissement forme un sous-comité représentant chaque partie de la région, ayant à sa tête le conseiller et les directeurs de la société d'agriculture.

Le travail du comité central consiste à localiser le bran de scie et le son, ainsi que la construction des machines à mélanger le poison. Les sous-comités ont pour charge de distribuer le poison ou de le localiser dans un endroit convenable et de répandre les mots d'ordre.

On espère obtenir le poison du gouvernement. Il sera probablement sous forme de liquide. Les municipalités fournissent le son et le bran de scie et les machines à mélanger. Les fermiers, coopérativement, attaquent le fléau en répandant le poison.

Un point important dans la distribution du poison, c'est de le mettre au temps voulu. Les sauterelles ont une période où elles attaquent la récolte plus intensivement qu'à d'autres. C'est leur période de croissance. Passé ce temps, les sauterelles emploient la plus grande partie de leur temps à se reproduire et à voyager.

Donc le temps propice est durant ce stage de développement et ce stage ne dure que quelques jours. Etant reconnu que les sauterelles ne sortent pas dans un temps couvert ou pluvieux, il peut se faire que notre temps d'action soit ainsi très limité.

C'est avec cette pensée que nous n'attendons pas la saison déjà surchargée des semailles pour faire nos organisations.

J'écris ces lignes avec l'intention d'être de quelque utilité aux fermiers. Espérant que tous nous travaillerons la main dans la main, fermiers, villageois, à combattre l'ennemi commun.

J.-E. LAFRANCE,
Agronome des centres français du Sud-Est de la Rivière Rouge.

De-ci de-là

La Bibliothèque d'Ottawa

Nous lisons dans l'"Action Catholique" cette note de son directeur, M. Jules Dorion, à laquelle nous sommes heureux d'accorder notre entière adhésion:

Il y a au parlement d'Ottawa une bibliothèque, et qui se trouve actuellement sans bibliothécaire. M. de la Broquerie Taché, le dernier titulaire, est en effet décédé tout récemment. C'était un journaliste distingué, qui avait succédé à un autre écrivain de valeur, M. Decelles.

Depuis longtemps le poste est donc occupé par un des nôtres, et qui avait à son actif des mérites littéraires. D'autre part, il ne peut être laissé sans titulaire; son importance est trop grande.

Or, il se trouve que parmi les auxiliaires de M. Taché il y a déjà à l'oeuvre depuis plusieurs années un journaliste, et même un auteur fort goûté, M. Ernest Bilodeau. On mentionne naturellement son nom parmi ceux qui possèdent toutes les qualités requises pour faire un excellent bibliothécaire. Pourquoi ne lui conférerait-on pas le titre?

Il est rare que l'homme dont on a besoin se trouve si à propos.

On ferait en nommant celui-ci une chose toute naturelle, tout en récompensant le mérite et en s'assurant les services d'un homme précieux.

Une taxe dangereuse

Parmi les nouvelles impositions auxquelles songe le gouvernement Bracken pour équilibrer son budget, figure une taxe sur les tabacs, cigares et cigarettes qui soulève beaucoup de critiques. On peut se demander si cette mesure est bien sage. Etant données les habitudes du pays, il n'est pas exagéré de dire que c'est frapper un article de première nécessité dont le plus grand nombre ne saurait se passer. Ce sont encore les moins fortunés, déjà acculés à toutes sortes de restrictions, qui souffriront le plus d'une majoration des prix.

Et la question présente aussi un aspect moral qui a son importance. Une taxe de ce genre ne manquera pas d'encourager la contrebande des cigarettes américaines, ainsi que l'approvisionnement dans les autres provinces. Outre que les revenus de cette source pourraient bien ne pas être aussi élevés qu'on le prévoit, y a-t-il vraiment avantage à recourir à des mesures d'imposition qui poussent les contribuables à la violation de la loi?

Le "Droit" entre dans sa vingtième année

Notre excellent confrère le "Droit", d'Ottawa, vient d'entrer dans sa vingtième année. Son rédacteur en chef, M. Charles Gautier, écrit à ce propos:

"Jeté dès ses débuts dans la mêlée, le "Droit", travaillant de concert avec l'Association d'Education, a défendu des droits légitimes. Il n'a manqué ni de vigilance ni de courage et les multiples combinaisons des adversaires n'ont jamais pris en défaut sa perspicacité.

"Journal catholique, il s'est toujours inspiré des enseignements de l'Eglise. Non seulement il a tenu ses lecteurs au courant des grands événements de la vie religieuse et publié la voix du Pape, chaque fois qu'elle se faisait entendre, mais il a défendu les grands principes catholiques sur l'organisation professionnelle, sur l'instruction chrétienne, sur la sainteté du mariage et de la famille, sur les droits de l'Eglise et des parents, sur la morale privée et publique. Sa naissance elle-même a été un acte d'obéissance envers les Souverains Pontifes qui ont si souvent demandé aux catholiques de fonder et de maintenir des journaux. Et lorsqu'il a défendu courageusement les droits d'une langue qui est la gardienne de la foi, il a encore fait oeuvre de catholicisme."

Nous souhaitons au "Droit" de continuer avec le même succès son excellent travail.

Alliance Française

UNE CAUSERIE SCIENTIFIQUE

Jeudi soir, à l'Université, devant une belle assistance, M. le professeur Gorges Déjardin, de la Faculté des Sciences de Lyon, a donné une fort intéressante causerie sur l'ozone atmosphérique. Voici un bref résumé des paroles du distingué conférencier:

Le rayonnement qui nous parvient du soleil est profondément modifié par son passage à travers l'atmosphère. En premier lieu, une partie importante de la lumière est diffusée, c'est-à-dire éparpillée dans toutes les directions. Cette diffusion intéresse particulièrement les radiations bleues et violettes. C'est pourquoi le ciel peut nous apparaître d'un beau bleu; les centres diffusants sont simplement constitués par les molécules des gaz de l'air. Une expérience de laboratoire, effectuée en 1915 par le professeur Cabannes, a montré que ces molécules se comportaient comme des germes secondaires, susceptibles de dévier les rayons lumineux dans toutes les directions, conformément aux vues théoriques du génial physicien anglais Rayleigh.

L'atmosphère intervient encore en absorbant sélectivement certaines radiations émises par le soleil. Cette absorption est due à la présence dans l'air de l'oxygène, du gaz carbonique et de la vapeur d'eau. Ensuite, on a remarqué depuis longtemps que, dans la région ultraviolette, le spectre solaire est limité d'une manière extrêmement brusque. Ce phénomène a intrigué pendant très longtemps les physiciens. On sait actuellement qu'il est dû à la présence dans l'atmosphère supérieure d'une petite quantité d'ozone équivalant à une couche très mince de trois millimètres d'épaisseur. Ce résultat, établi tout d'abord par M. Fabry et un collaborateur, a été confirmé d'une manière extrêmement nette par les expériences de M. Déjardin lui-même, effectuées à une haute altitude, à l'observatoire du Mont Blanc (13,000 pieds). Cet observatoire est peut-être le plus élevé du monde. Il est spécialement aménagé pour d'assez longs séjours et des dispositions spéciales (chauffage, approvisionnement) sont prises pour que les observateurs puissent y travailler dans des conditions satisfaisantes.

Certaines expériences effectuées par le professeur Cabannes, par le professeur McLennan, de Toronto, et aussi par le conférencier au Mont-Blanc, ont permis de fixer l'altitude de la couche d'ozone à 50 kilomètres environ. L'ozone absorbe les radiations solaires qui exercent une action destructrice sur les cellules vivantes. Si ces radiations pouvaient parvenir à la surface de la terre, la vie cesserait bientôt d'exister sur notre planète. La couche d'ozone constitue donc le baudrier protecteur qui permet aux êtres vivants de subsister. Un accident fortuit, comme le passage d'une comète, pourrait modifier l'état de choses actuel, et faire disparaître, même momentanément, la couche d'ozone. Cet accident est improbable, mais non impossible scientifiquement. Il en résulterait sans doute un bouleversement important des conditions d'habitabilité du globe.

Un pays prolifique: le Japon

La population du Japon continue à augmenter à une cadence de plus en plus accélérée. D'après le dernier recensement quinquennal, la population du Japon est de 64,450,000 âmes sans compter les colonies. Depuis 1925, l'augmentation est de 7.9%, 4,713,183, contre 6.7%, 3,773,769 pour la période précédente.

Le taux des naissances continue à augmenter au Japon, alors qu'il baisse continuellement dans les pays occidentaux. Le recensement de 1930 a révélé un taux d'excédent annuel des naissances de 15.30 pour 1,000. Pour la période précédente, il n'était que de 13.14. On peut prévoir, écrit le "Bulletin d'études et d'informations économiques", que, si cette cadence se maintient, le chiffre de la population japonaise atteindra 100 millions. Parmi les grandes puissances, le Japon viendrait ainsi immédiatement après les Etats-Unis et la Russie.

"SUR LE RANCH DE CONSTANTIN-WEYER"

Un article d'Olivar Asselin, directeur du "Canada"

C'est le titre d'un volume de 156 pages où le directeur de la **Liberté**, de Winnipeg, Français lui-même, examine à la lumière de la vérité historique, d'abord certaines déclarations autobiographiques faites par M. Constantin-Weyer au gobeur en chef des "Nouvelles Littéraires", M. Frédéric Lefebvre, et ensuite l'affabulation de certains romans prétendus historiques du même écrivain, notamment la "Bourrasque" et "Vers l'Ouest".

M. Constantin-Weyer est, disons-le, un remarquable écrivain; nous dirons même que certains chapitres de "Clairière" et de "Un homme se penche sur son passé" sont d'un grand poète et d'un grand écrivain. Et là-dessus M. Frémont est d'accord avec nous. Mais on peut être le plus grand des écrivains et n'en pas moins relever du tribunal de la critique pour ce qui est de l'histoire littéraire, et c'est cette très valable raison qu'invoque M. Frémont pour rappeler à M. Constantin-Weyer qu'il n'a pas voyagé du Mexique au pôle comme il s'en est vanté à M. Lefebvre, mais a passé à Saint-Claude (Manitoba) tout le temps de son séjour en Amérique; que son ranch, ses longues randonnées à travers son ranch, sa fortune immobilière ruinée par la guerre — toutes choses avec quoi il ébahit l'entendement de M. Lefebvre — se sont réduites à une pitoyable tentative de défrichement compromise d'avance par la fainéantise et l'esprit de querelle, d'où il ne subsiste qu'une mère Constantin (non Constantin-Weyer) ruinée par son fils et une jeune femme métisse épousée devant l'Eglise, plusieurs fois rendue mère, puis abandonnée, par le futur lauréat de l'Académie Goncourt; et ainsi de suite. Et c'est au nom de la critique littéraire comme de l'histoire littéraire que Frémont nie à M. Constantin-Weyer le droit de défigurer jusqu'à la caricature tous les personnages de ses romans "historiques", à commencer par le héros de la "Bourrasque", Riel.

Dans les années qui suivirent mon retour des Etats-Unis en 1900, je fus assez intimement lié avec Alfred Pelland, journaliste, Alfred La Rocque, ingénieur civil, et un autre jeune homme qui s'est élevé depuis aux honneurs politiques. De familles qu'avaient passionnées les événements de 1885 et 1886, tous trois avaient pour la mémoire de Riel un véritable culte. L'un d'eux, je ne me rappelle plus lequel, m'invita un jour à aller avec lui voir à l'Ecole normale Jacques-Cartier un jeune métis manitobain qui y faisait ses études comme boursier du gouvernement de Québec et dont ils défrayaient entre eux les menues dépenses. Au retour il me dit confidentiellement que ce jeune homme, inscrit sous un nom d'emprunt, était le fils de Louis Riel. Au cours d'un voyage de Liaison Française, en 1927, je pris part à un dîner offert aux voyageurs, à Winnipeg, pour leur permettre de rencontrer un certain nombre de survivants de l'insurrection métisse. Je demandai à un ancien compagnon d'armes de Riel s'il savait ce qu'il était advenu de Riel fils. Etonné, il me dit que Louis Riel, resté célibataire, n'avait pas laissé de descendance. Quelque temps après, par M. le juge Prud'homme pour qui l'histoire de l'Ouest n'a pas de secrets, et à qui j'avais demandé la clef du mystère, j'apprenais que Riel avait bel et bien été marié, qu'il avait eu un fils, que ce fils, mort depuis quelques années fonctionnaire à Québec, avait lui-même eu une fille qu'avait épousé un nommé X, huissier à la Cour supérieure en cette ville. D'où je conclus qu'on pouvait avoir servi sous Riel et n'être pas très renseigné sur sa personne.

M. Constantin-Weyer aurait donc commis quelques erreurs historiques dans ses romans que, pour ma part, je ne lui en tiendrais pas rigueur, si dans l'ensemble les événements qui font la base de ses ouvrages gardaient leur physionomie véritable. Mais faire de Riel — esprit faux au point de vouloir fonder une religion nouvelle, mais esprit élevé, et, au dire de tous les témoins de son existence, homme de moeurs irréprochables, — une brute ignorante chez qui la débauche détraque le cerveau et, au moment des décisions suprêmes, annihile la volonté, c'est, consciente ou inconsciente, une infamie.

Infamie encore, et d'une essence particulièrement odieuse, que de faire trahir Riel par son confesseur, le Père André (dans le roman: le Père Ernest), quand l'histoire véridique nous montre le Père André tendrement dévoué à Riel et celui-ci penché sur le coeur de ce vaillant religieux jusqu'aux portes de la mort. Et ainsi de suite, à travers toute la galerie des personnages.

L'histoire romancée est à la mode: c'est déjà trop, quand l'histoire tout court est si passionnante. L'histoire dénaturée sans égard pour les sentiments les plus chers de ceux qui y furent mêlés, c'est encore pire. Peu chaut qu'on fasse de Jules César un homme à soldats, ou qu'on me donne de Tibère, en guise de portrait, une charge; mais que l'on ravale et avilisse un homme qui était de mon sang, qui à mes yeux incarna en des circonstances mémorables et défendit au prix de sa vie les droits d'un peuple, je n'hésite pas à dire avec M. Donatien Frémont que cela est d'un mauvais coeur et d'un goujat.

Ouvrage fortement documenté, "Sur le Ranch de Constantin-Weyer" (en vente chez les libraires de Montréal) est une pièce d'histoire littéraire de premier ordre et, pour ce qui est de l'insurrection métisse, un courageux "essai" de critique historique. A condition de le lire dans l'esprit de discrimination nécessaire et de ne pas s'en autoriser pour jeter au feu des chefs-d'oeuvre comme "Clairière" et "Un homme se penche sur son passé", tout Canadien instruit ne pourra qu'en tirer profit.

Olivar ASSELIN.

"Sur le Ranch de Constantin-Weyer" est en vente aux bureaux de la **Liberté** et dans les librairies françaises, 35 sous l'exemplaire, 40 sous franco.

L'étude du français au Congrès pédagogique, à Winnipeg

Nous avons eu le plaisir d'entendre parler, réciter, lire et chanter des garçons et filles de Winnipeg, dans un programme français. C'étaient des élèves des grades 7, 8 et 9, sous l'habile direction de Mme Minvielle, professeur de français à l'école Hugh John Macdonald.

Au dire de chacun de l'assistance, ces enfants ont fait les frais de ce goûter littéraire dans un bon français et ont charmé les oreilles et l'esprit de l'auditoire anglais.

Voici le programme:

Une scène du "Médecin malgré lui", grade 9: deux garçons et une fille.

Monologue en action: "Le coussin de bonne maman": un garçon.

Choeur, "Allons dans les grands bois": grades 7, 8 et 9; Mlle Melba Smith chargé de la musique.

"O Canada": grades 7, 8 et 9.

"Jacques Cartier", récitation: garçon, grade 8.

"Une claque": fille grade 7.

Récitation d'ensemble, "Les petits loups": garçons du grade 7.

"Lecture à première vue": filles et garçons, grades 7, 8 et 9.

Conversation: les mêmes.

A la suite de cette séance, qui fut fort goûtée, on se mit à l'étude du programme de français dans les "High Schools". En résumé, l'on peut dire que tous furent d'accord à donner un enseignement du français plus pratique et plus rationnel; par exemple, rejeter les bandelettes d'une pédagogie périmée, donner moins d'importance à l'étude formelle de la grammaire, recommander un examen oral en français, avec lecture à haute voix et dictée.

Prirent part à la discussion: M. Fyles, M. Fox, Mme Minvielle, Mlle McManus, Mlle McCord, MM. Céleste Muller et G.-R. Brunet.

G.-R. B.

La France a acheté 31 millions de minots de blé canadien en 1931

Ottawa. — M. Garland, député progressiste de Bow River, a rappelé que la France, il y a une semaine, a porté à 35 pour 100 le contingentement de blé étranger pouvant entrer dans la fabrication du pain français, et que des rapports de presse disaient que cette proportion venait d'être relevée à 40 pour 100.

Le député albertain voulait savoir quelle part de blé du Canada entre dans ce contingentement de 35 ou de 40 pour 100 de blé étranger fixé par la France.

M. Bennett répond que son gouvernement est au courant des décrets français dont parle M. Garland, mais qu'il est impossible de dire, pour le moment, quel avantage on pourra en tirer pour le blé canadien. Cependant, dit le premier ministre, le département des affaires extérieures apprend du représentant du Canada à Paris que la France a acheté du Canada, au cours de l'année dernière, 31,000,000 de boisseaux de blé, ce qui équivaut, dit M. Bennett, au double des achats de blé canadien par la France au cours de n'importe laquelle des années récentes.

SAINT-BONIFACE

A la Cathédrale

Mgr le Curé a vivement félicité la population de la paroisse pour sa piété durant les offices de la semaine sainte, ainsi que la chorale qui a magnifiquement fait les frais du chant à Pâques. Tous ont admiré l'ensemble et l'ampleur des chants sacrés.

Monseigneur a également remercié tous ceux qui ont offert des fleurs le jeudi saint. Le reposoir était inondé de superbes fleurs naturelles, où les lis dominaient. L'on a évalué à plus de $75 l'offrande des fleurs cette année. Le reposoir de la cathédrale était, au dire de beaucoup, le plus beau des deux villes, au jeudi saint.

Jeudi et vendredi prochains auront lieu respectivement la communion privée des petites filles et des petits garçons à la cathédrale.

On commencera, dès samedi prochain, à faire le catéchisme aux enfants de Norwood et de Saint-Vital, en préparation de leur première communion à l'été.

A l'archevêché

De passage à l'archevêché, M. l'abbé Casgrain, prêtre du diocèse de Québec qui, depuis nombre d'années, s'occupe des immigrants venus au Canada. M. l'abbé Casgrain arrive de Vancouver.

M. l'abbé D. Lamy a quitté Saint-Boniface, en route pour Montréal, en voyage de repos.

Organisation Jubinville des Jeunes de la Cathédrale

Mardi dernier, 29 mars, eut lieu, à l'Institut Collégial Provencher, la séance mensuelle de l'Organisation Jubinville des Jeunes de la Cathédrale. Cette séance, la plus importante jusqu'ici, constitua un pas de plus dans l'établissement définitif de ce cercle qui vient de naître.

Le président souhaita la bienvenue aux nouveaux membres et exprima son bonheur de voir une si grande assistance, en dépit de l'inclémence de la température. Le secrétaire procéda à la lecture du rapport de la dernière séance et nous mit au courant de la conférence qui y fut donnée.

Le R. P. Schelpe, S.J., si avantageusement connu des jeunes, prit ensuite la parole pour nous présenter la conférence si vivement attendue de tous: "Morale de l'hypnotisme". Il nous exposa brillamment la théorie qui l'explique, son usage et ses dangers au point de vue physique, moral et social, et tira la conclusion suivante: puisque l'idée pousse à l'acte à cause de sa puissance motrice, il faut donc éviter d'entretenir en soi des idées que l'on ne peut pas réaliser. Le célèbre romancier, Paul Bourget, dans un de ses ouvrages, cite cette morale: "Si l'on ne vit pas comme l'on pense, l'on finit par penser comme l'on vit." Ces paroles interprètent très bien la conclusion de cette conférence et tout jeune homme sage devrait se faire un devoir de les mettre en pratique.

Le président, par des paroles élogieuses, remercia le P. Schelpe de son intéressante causerie et lui offrit les hommages de l'organisation.

MM. Robert Jacques et Bernard Goulet prirent part au programme récréatif, l'un en nous peignant sous forme de chanson les silhouettes du comité de l'organisation, l'autre, dont le talent comique surabonde, nous fit goûter la prose vivante et vécue de Louis Fréchette. Tous deux furent remerciés comme il convenait par le président, et l'on procéda à l'exécution de la besogne; les discussions ne chomèrent point. Les membres non plus, si l'on peut en juger par les décisions suivantes: la nomination d'un comité en charge de la prochaine conférence publique, l'heureux choix de M. Bernard Goulet comme directeur du programme dramatique, l'élection de M. Edouard Fry à la charge de secrétaire-correspondant, et de MM. Aimé Pageot, Albert Lemay et Armand Lévesque au comité sportif.

M. l'abbé Lévesque lut les constitutions de l'organisation et l'assemblée approuva de les accepter en bloc pour la période d'un an.

Il fut décidé que l'organisation fonctionnerait dorénavant sous le nom d'Organisation Jubinville des Jeunes de la Cathédrale. Les différentes nominations terminées et des décisions précises formulées, l'on clôtura la séance par le tirage, toujours gratis, d'une boîte de 100 cigarettes et d'un prix de consolation gracieusement donnés par M. l'abbé Lévesque et gagnés par MM. Armand Daignault et Bernard Goulet.

SEC.-CORRESPONDANT.

La Chorale

La chorale a recommencé à pratiquer. Les enfants ont déjà eu un exercice. La chorale, tous se plaisent à le dire, groupe actuellement un beau choeur, bien balancé et bien entraîné. Les soprani se sont particulièrement distingués durant la semaine sainte. Ces petits garçons, au nombre de 35, ont pratiqué durant trois semaines, tous les soirs. Ils vont continuer à se préparer et s'entraîner.

La chorale prépare actuellement la messe de la Pentecôte. Elle exécutera à cette occasion la messe de Cosset. Le maître de chapelle veut faire chanter un motet aux soprani, chaque dimanche. La chorale a plusieurs morceaux sur le métier. Les membres sont très intéressés et le personnel bien encouragé.

Une conférence du R. P. Schelpe. S.J.

Dimanche prochain, 10 avril, le R. P. Schelpe donnera une conférence publique dans la salle de l'Institut Collégial Provencher. Notre éminent conférencier prendra comme sujet: "Hérédité, terrain mouvant". C'est un sujet qui est actuellement beaucoup discuté et chacun devrait se faire un devoir de venir se renseigner sur cette question.

Il y aura, en outre, un programme musical et dramatique très intéressant; il nous suffit de mentionner les noms de quelques-uns des artistes: G. Guyot, L. Deschênes, A. Dupas, Z. Bourdon, H. Dubé, R. Couture. Voulez-vous rire aux larmes? Venez entendre "Le Chauffeur", vous en oublierez la "dépression" d'un seul coup. L'entrée est gratuite, mais il y aura un plateau à la porte. Si vous ne pouvez rien donner, venez quand même. Cependant, pour éviter toute confusion, les personnes qui auront des cartes d'entrée seulement seront admises. Vous pouvez vous procurer ces cartes à la Pharmacie Préfontaine, chez M. A. Huot et chez les organisateurs. Cette soirée est le fruit du travail de nos jeunes qui ont pris pour nous de leur association "Organisation Jubinville des Jeunes de la Cathédrale", mieux connue sous le nom de O.J.2C.

Venez en foule vous instruire, vous amuser et encourager vos jeunes.

Cercle Sainte-Elisabeth

Nos bons amis n'auront pas oublié notre dernière partie de cartes de la saison, organisée par les membres de l'exécutif.

Notre invitation est chaleureuse, pressante. Notre désir que vous y répondiez, très ardent. A jeudi soir le 7, à la salle du sous-sol de l'Institut Collégial Provencher.

A. G.-RAYMOND,
Secrétaire.

Ligue des Dames Auxiliaires des Réservistes Français C.L. — B.E.S.L.

Nous sommes heureuses d'informer la population de langue française que notre concert annuel aura lieu le 29 avril prochain, dans la salle de l'Institut Collégial Provencher. Le programme de cette soirée est sous la direction de M. Camille Sainte-Marie, que tous les amateurs de radio ont eu le plaisir d'entendre dernièrement dans une saynète intitulée "Le torchon brûle", ayant comme partenaire Mme Sainte-Marie, et qui a été très goûtée du public.

Devant le succès considérable que remporte chaque année ce concert, nous conseillons de se hâter à prendre les billets qui sont en vente par les Dames Auxiliaires, M. C. Sainte-Marie et chez M. Gydé, avenue Provencher.

A propos du coût d'administration des écoles

M. le maire Campbell nous communique la lettre suivante, qu'il a adressée aux commissaires des districts scolaires de Saint-Boniface et de Norwood:

Le 23 mars 1932

Aux membres des Commissions Scolaires de Saint-Boniface.

Messieurs,

La crise financière et économique qui s'accentue davantage m'invite à porter à votre connaissance les quelques comparaisons suivantes entre les budgets de vos districts scolaires et ceux du Conseil de notre ville pour les quatre dernières années fiscales. Je désire vous suggérer dans un esprit d'amitié et de collaboration que nous devrions tous nous efforcer à réduire les dépenses administratives de notre ville et de ses districts scolaires, de façon à ce que le fardeau des taxes de nos contribuables ne soit pas anormalement augmenté.

Les chiffres dans ce tableau comparatif sont extraits des rapports annuels des vérificateurs et indiquent les dépenses d'administration contrôlables, c'est-à-dire, exclusivement des obligations fixes. Les chiffres se rapportant à la ville n'incluent pas les déboursés pour fins de charité (secours directs, frais d'hospitalisation, etc.) parce qu'ils sont imposés par des causes incontrôlables par le Conseil.

1928 — Ville de Saint-Boniface, $206,020.97; commission scolaire de Saint-Boniface, $87,437.78; commission scolaire de Norwood, $70,718.33.

1929 — Ville de Saint-Boniface, $211,770.80; commission scolaire de Saint-Boniface, $90,031.97; commission scolaire de Norwood, $76,954.03.

1930 — Ville de Saint-Boniface, $198,868.33; commission scolaire de Saint-Boniface, $101,032.33; commission scolaire de Norwood, $75,294.48.

1931 — Ville de Saint-Boniface, $191,576.16; commission scolaire de Saint-Boniface, $97,209.57; commission scolaire de Norwood, $79,272.70.

En comparant les chiffres de l'année 1928 avec ceux de l'année 1931, mes calculs démontrent le résultat suivant:

Cité de Saint-Boniface: Diminution, 7.01%.

District Scolaire de Saint-Boniface: Augmentation, 10.10%.

District Scolaire de Norwood: Augmentation, 12.09%.

Dans l'ensemble il n'est que raisonnable de conclure que le coût d'administration des deux districts scolaires a augmenté et que celui de la ville a diminué.

Je peux vous affirmer, au nom du Conseil, que tous ses membres sont déterminés à réduire davantage les dépenses s'il y a la moindre possibilité.

Une revue des chiffres ci-haut cités indique clairement que, sauf une exception pour une année particulière, il y a tendance à la baisse pour les dépenses contrôlables de la ville et à la hausse pour les districts scolaires. Si cet état de choses doit continuer, l'augmentation des frais d'administration scolaire annulera les efforts économiques du Conseil de Ville.

La dureté des temps justifie sans doute les contribuables de s'attendre à ce que leurs administrateurs observent la plus rigide économie en toutes choses.

J'ose espérer que cette communication recevra bon accueil et qu'elle sera considérée dans le même esprit qu'elle est écrite.

Votre bien dévoué,
D. CAMPBELL,
Maire.

PETITES NOTES

Mlle Marie-Josèphe Mager recevait ces jours derniers en l'honneur de Mlle Yvette Larose, fille du Dr et Mme A.-L. Larose, de Montréal. Mme Raymond Bernier recevait avec Mlle Mager. Un joli programme artistique fut fourni par Mlle F. Gosselin, A. Bernier, A. de Montigny et G. Roy fut très apprécié. Le salon était joliment décoré de verdure. La table à thé, ornée de fleurs de saison, était présidée par Mlle G. Bertrand et Mlle Eugénie Roy, assistées de Miles A. Prud'homme, Alberta Bernier, Claire Béchard, Simonne Huot et Flore Poitras. Mlle R. Senez coupait les glaces. Au nombre des invitées étaient: Miles A. Béliveau, A. Fournier, A. Baril, E. Mager, M.-J. Baril, Y. Maher, L. Muller, Anna Baril, M. Muller, I. Benoist, U. Muller, F. Bellavance, M. Painchaud, A. Benoist, A. Pambrun, F. Poitras, Alberta Bernier, G. Roy, E. de Moissac, G. Bertrand, Alice Prendergast, A. Blanchette, M. Prendergast, M. Blanchette, F. Prendergast, A. Prud'homme, C. Buote, M. Constant, V. Couture, Eugénie Roy, C. Béchard, A. de Montigny A. Béchard, R. Deniset, G. Royal, C. Dugal, H. Royal, L. Dussault, G. Senez, G. Guilbault, E. Senez, R. Senez, M.-L. Guilbault, S. Huot, Y. Léger, G. Kelly, Paule Sala, A. Larivière, Y. Sala, H. Larivière, F. Gosselin, F. Chénier, Andrée Lavoie, J. Chénier, L. Lavoie, A. Leclerc, S. Ledoux, E. Longpré, Y. Larose; Mme Raymond Bernier; Miles L. Bougard, P. Séguin, I. Bédard, G. Tétreault, G. Cyr, R. Bourgouin; Mme Murphy.

Plus de crainte de l'asthme — La crainte de nouvelles attaques de l'asthme n'a aucun pouvoir sur ceux qui ont appris à se fier au remède du Dr Kellogg pour l'asthme. Ils se sentent si saufs qu'ils placent leur confiance entière sur ce remède spécifique, avec la certitude qu'il accomplira tout ce qui est annoncé par ses manufacturiers. Si vous n'avez pas encore appris la valeur de ce remède quand il est à votre portée, procurez-vous-en aujourd'hui et soyez convaincus.

LA VIE AU COLLÈGE

La semaine dernière avait lieu dans la salle académique la distribution des prix de nos différents tournois sportifs. De magnifiques prix avaient été préparés par le Père surveillant, aidé de ses différents comités. La comptabilité, faite de façon à prévenir toutes les erreurs, avait demandé à elle seule plusieurs séances longues et fastidieuses. Mais le succès qui couronna cette distribution fit oublier toute la peine qu'avait demandée sa préparation.

Voici les noms des principaux vainqueurs:

Chez les Grands: 1ère classe, Eugène Larivière; 2ème classe, Joseph Burley.

Chez les Petits: Classe Senior, Georges Poitras; Classe Intermédiaire, Arthur Barnabé; Classe Junior, Etienne Bohémier; Classe des Pygmées, Edward Owens.

Selon la tradition, le premier de la classe des grands aura son nom inscrit sur l'écusson des sports du Collège.

On a institué cette année un nouveau prix, le prix d'athlétisme, devant être accordé à l'élève qui a manifesté le plus d'aptitudes et d'enthousiasme pour les sports en général, et qui en plus s'est fait remarquer par son véritable esprit sportif. Le suffrage des élèves a désigné Joseph Burley chez les grands, et Louis Létienne chez les petits.

Nos félicitations aux vainqueurs.

Les maux fuient devant ce remède — Beaucoup de gens qui ont souffert de maux les ont chassés à l'aide de l'Huile Eclectrique du Dr Thomas. Tous ceux qui souffrent ainsi ne devraient pas hésiter à se servir de ce merveilleux remède, car il n'y a rien qui puisse lui être comparé. Il est bon marché, mais sa puissance n'est aucunement démontrée par son bas prix.

Le Coin des Enfants

CAUSERIE

Nous empruntons à l'"Oiseau Bleu" un article très attachant sur l'enfance du grand naturaliste suédois, Linné. Vous y puiserez, non pas l'amour des fleurs — aucun de vous n'est insensible au charme de ces bijoux de la nature — mais une sollicitude plus tendre pour ces innombrables corolles qui étoilent jardins et prairies.

Scruter les mystères des plantes, leur mode de vie, de croissance, leurs besoins est une étude si prenante qu'elle absorbe totalement celui qui s'y livre. Plus on approfondit les phénomènes qui s'accomplissent dans ces petits êtres vivants, plus on reste confondu devant tant de merveilles. "Comment! nous écrions-nous, ces plantes respirent, se nourrissent, se reproduisent comme les humains, et nous l'ignorions!"

Bien plus, mes enfants, elles possèdent même nos qualités et nos défauts. Les unes sont utiles, belles et secourables. D'autres sont astucieuses, ingrates, parasites, égoïstes.

Que de fois n'avez-vous pas entendu, à l'adresse d'un voisin ou d'une connaissance, ces mots peu flatteurs: "C'est un parasite, il vit aux dépens des autres." Dans le règne végétal, même constatation. Tous les champignons vivent ainsi aux dépens, soit des matières organiques en décomposition, soit des végétaux et même des animaux vivants. La "Cuscute", petite plante extrêmement funeste que l'on trouve dans les champs de trèfle et de luzerne, est aussi de ce nombre, de même que toutes les espèces de plantes sans chlorophylle (matière verte).

Comme symbole d'ingratitude, le vulgaire "pied-de-veau" (Oignon sauvage, signalé à Saint-Léon) est un exemple-type. La spathe (feuille étalée qui enveloppe les fleurs) blanchâtre, en forme de cornet, est munie à l'intérieur de filaments dirigés vers le bas. L'entrée en est facile, la pente glissante, mais l'insecte qui y pénètre, attiré par l'odeur fétide des fleurs, n'en peut sortir, les filaments dirigés en bas opposant une barrière infranchissable. En s'agitant sous les étreintes de la faim, il fait tomber sur le pistil la poussière pollinique sans laquelle la plante ne pourrait se reproduire. Ce bienfait est payé de la plus noire ingratitude, puisque l'insecte, pris au piège, meurt de faim.

Mais je m'arrête, chers enfants; il est impossible de fouiller tous les recoins de cette science si vaste. Si j'ai su piquer l'intérêt de quelques-uns d'entre vous, mon but est amplement atteint.

Voilà bien trois ans que nous nous entretenons des merveilles du règne végétal. A Saint-Léon, Lorette et Saint-Norbert, de nombreux écoliers se montent un herbier; espérons que cet exemple sera suivi dans plusieurs autres centres et que les groupes de jeunes naturalistes doubleront cette année.

Ah! si nous pouvions donc rapprocher les distances! Il serait si agréable de visiter ensemble sous-bois et prairies, d'organiser de petites excursions pour les amis du "Coin"... n'est-ce pas? Fermons les yeux sur ce beau rêve et.... bonsoir!

MERE-GRAND.



JOYEUSE FÊTE!

Félicitations et voeux de bonheur aux petits amis qui fêteront leur anniversaire de naissance cette semaine:

7 avril

Jeanne Pantel, Notre-Dame-de-Lourdes, 11 ans.

Blanche Gaboury, Dunrea, 6 ans.

8 avril

Juliette Bourque, Transcona.

Alphonse Gaudette, Jardin de l'Enfance, Saint-Boniface, 12 ans.

9 avril

Hattie McLean, Notre-Dame-de-Lourdes, 13 ans.

Véronique Hora, Woodridge.

Esdras Lord, La Broquerie.

10 avril

Irène Coulombe, Transcona, 7 ans.

Edmée Lamoureux, Lorette, 12 ans.

Monique Cormier, La Salle, 14 ans.

Benoit Cormier, La Salle, 11 ans.

Gérard Boulet, Dunrea, 11 ans.

11 avril

Rolande Trudeau, Ile-des-Chênes, 13 ans.

Théophile Bertrand, Jardin de l'Enfance, Saint-Boniface, 8 ans.

Robert Doyle, Jardin de l'Enfance, Saint-Boniface, 9 ans.

Albert de Cruyenaere, Jardin de l'Enfance, Saint-Boniface, 11 ans.

13 avril

Augustine Laramée, Marquette, 14 ans.

Etienne Tellier, école Barkham, Saint-Norbert, 12 ans.

Les Camarades du "Coin" et Mère-Grand

L'ENFANCE DE LINNE

Il était une fois un petit garçon qui s'appelait Charles Linné. Il naquit le 24 mai 1707, à Roeshult, en Suède, où le climat rigoureux donne généralement une santé robuste, alors que les esprits, toujours obligés de se replier sur eux-mêmes, ont des tendances studieuses et une mélancolie calme. Il était fils du pasteur de ce village, qui voulait en faire un ministre. Il eut deux soeurs plus jeunes que lui.

Durant les soirées du triste mois de novembre, le père lisait et commentait la Bible, et la mère tricotait des bas de laine, pendant que les fillettes se prenaient d'émulation pour imiter son humble besogne. Quant au garçonnet de douze ans, dont les cheveux blonds obstruaient le front et les yeux, toute son attention se concentrait sur un cahier de papier blanc où, silencieusement, il fixait des herbes et des fleurs. Mais le rigoureux pasteur se fâchait, disant que ces plantes étaient inutiles, et que l'enfant devait plutôt écrire ses devoirs latins. Alors, sous l'oeil courroucé de son mari, la bonne maman se hâtait de mettre à l'abri le pauvre herbier menacé, et l'on n'entendait plus dans la salle enfumée que le bruit nerveux de la plume de Charles, expédiant vite, mais bien, les thèmes et les versions si antipathiques.

Le jeune naturaliste couchait dans une pièce sombre, ayant pour tout ameublement un lit, une chaise et une étagère en bois de sapin sur laquelle étaient rangés quelques livres et ses chers cahiers.

Le soir, il pleurait et rêvait aux moyens de suivre sa vocation sans désobéir à son père.

La mère de Charles, aussi excellente ménagère qu'ignorante en botanique, avait cependant deviné et compris l'âme de son premier-né. Elle survint une nuit dans sa chambre et promit à Charles de lui servir son déjeuner une heure plus tôt, chaque matin: il pourrait ainsi, pendant que son père dormirait encore, courir à ses chères découvertes. "Mais tu ne dépasseras pas le temps permis, murmurait-elle doucement; tu reviendras bien vite pour étudier ton latin. Va, mon enfant, puisque c'est là ton amour et ta vie."

Le petit garçon était fou de bonheur. Pour la première fois, il s'endormit radieux, et fit un merveilleux songe! Il se trouva tout à coup assis auprès d'une source claire, dans une vallée immense entourée de montagnes, au-dessus desquelles couraient de beaux nuages blancs et dorés. Il se leva et se mit à marcher délicatement à travers les sentiers fleuris. Il allait, il allait toujours! Puis, soudain, il est saisi d'une sorte de désespoir: "Jamais, jamais, s'écrie-t-il, je ne pourrai fixer dans ma mémoire ces innombrables espèces, les classer et leur donner un nom!" Et, découragé, l'enfant pria Dieu ainsi: "Mon Dieu, mon Dieu, la nature est trop grande pour la faible vue de l'homme. Mon père a raison; je dois vous adorer comme un ministre obscur et non prétendre à expliquer vos ouvrages."

Mais tout à coup, des calices épanouis et des boutons encore fermés, montèrent des voix infiniment douces qui disaient: "Viens à nous, nous sommes à toi; nous t'aimons de nous aimer et surtout de vouloir nous comprendre. Nous avons en effet comme toi et les tiens des organes et des membres, des répulsions et des sympathies; nous avons nos aptitudes, nos moeurs, nos destinées. Ne crains pas de nous cueillir, car nous renaissons sans douleur". Ce n'étaient pas seulement les larges et magnifiques fleurs des tropiques, les cactus, les nénuphars, les magnolias; ce n'étaient pas seulement les fleurs reines des jardins, la rose, la tulipe, l'oeillet, qui parlaient ainsi à l'enfant endormi; c'étaient encore toutes les fleurettes des champs; les marguerites, les boutons d'or, les violettes, toutes les mousses et tous les lichens poussant sur les rochers, et tous les champignons se dressant sur le tronc des arbres; chaque plante, chaque tige, chaque corolle avait comme une voix distincte, et tous ces accents réunis formaient un concert charmant qui plongeait le petit Charles dans l'extase.

"Oh! oui, répondait-il ardemment, j'étudierai et je révélerai au monde la grâce et la magnificence de vos secrets". Mais voilà que s'opéra un prodige: toutes les fleurs se mirent en marche, vinrent doucement enlacer l'enfant, se placer au-dessus de sa tête en une immense couronne, prodrome d'un avenir glorieux. Tout à coup, un baiser l'effleura et lui causa un indicible bonheur... Sa chère maman était là qui venait l'éveiller!...

(A suivre)

Marcelle GAUVREAU.

(L'Oiseau Bleu)

Trois petits chats noirs

Trois petits chats noirs comme braise
Voulaient sortir un soir d'hiver.
Tous les trois se sentaient pleins d'aise,
Et de joie brillaient leurs yeux verts.

Ils s'enfuirent de la cuisine
Où leur mère était endormie.
La neige, qui tombait très fine,
Couvrit bientôt nos trois amis.

Et quand, glacés jusqu'aux moustaches,
Ils revinrent tout morfondus,
C'étaient trois minets blancs sans taches,
Que leur mère point ne reconnut.

Ils furent laissés à la porte
Très malheureux, très grelottants,
Tous trois apprirent de la sorte,
A bien écouter leur maman.

La prière en commun

Hélas! il est bien pénible de constater que les vieilles habitudes chrétiennes se perdent chaque jour! Que reste-t-il, de nos jours, de ces gestes de foi, honneur de la famille chrétienne: prière en commun, angélus, bénédicité, prières des agonisants à la veillée du soir de la Toussaint avec la lecture des sept psaumes de la pénitence, etc.

Les causes de cet abandon résident, ce me semble, dans la vie agitée et tourmentée que nous menons à l'heure présente. On n'a plus le temps — allègue-t-on comme excuse — de pratiquer ces belles traditions, on se hâte de vivre, de travailler, et on ne laisse à ses enfants qu'un héritage bien amoindri de vie chrétienne. L'usage de la prière en commun se perd de plus en plus, même dans les familles chrétiennes. La mère est accablée, débordée et aspire, à la fin de la journée, à une minute de tranquillité; le père, absorbé par ses affaires, désire lui aussi, un instant de délassement, satisfaction que l'on ne pourra s'accorder qu'après le coucher des enfants. "Aussi, vite au lit, dites votre prière et dormez bien vite!" Quelle tristesse!

Il importe donc, à nous, de ne point laisser périr ces belles traditions, et de grouper chaque soir, aux pieds du Crucifix, tous les membres de la famille, de prier les uns pour les autres, d'évoquer le souvenir des disparus, de fêter les anniversaires, de s'unir pour obtenir telle grâce.



CARNET DU "COIN"

Une charmante petite amie, Cécile Laramée, Marquette, est heureuse de vous faire part de la naissance de son petit frère, Gustave, le 4 janvier.

RIMETTES, CHANTS ET CONTES DU BON VIEUX TEMPS...

Grade 1

Je suis content de pouvoir vous envoyer les quatre rimettes que je sais.

1, 2, 3, nous allons au bois,
4, 5, 6, pour cueillir des cerises,
7, 8, 9, dans mon panier neuf,
10, 11, 12, elles sont toutes rouges!

Belle pomme d'or, c'est ma préférence.
Il n'y a qu'un Dieu, qui reste en France.

Adieu! mes amis,
La guerre est finie.
Belle pomme d'or,
Qui reste dehors.

Quelle heure est-il? Midi.
Qui l'a dit? C'est la souris.
Où est-elle? Dans la chapelle.
Que fait-elle? De la dentelle.
Pour qui? Pour la demoiselle.

1, 2, 3, 4,
Ma p'tite vache a mal aux pattes.
Tirons-la par la queue,
Elle deviendra mieux.

Joseph CHARRIERE.
Ecole Ste-Anne Centre (grade 1).

Grade 2

Je suis heureux de vous envoyer deux petites rimettes que l'on dit avant de jouer au chat pour savoir qui sera le chat.

Mon père m'a acheté une boite de chocolat; devinez combien il y en a dedans. 1, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12.

Autre rimette

C'était une pomme rouge
Qui faisait le tour du monde.
Saint Pierre, saint Simon,
Prenez garde à vos moutons,
Car les loups les mangeront.
Lundi, Lunclon, sautons,
Gargaton, Pigeon!

Autre

Quand mon père était bedeau,
Sonne la cloche, sonne la cloche.
Quand mon père était bedeau,
Sonne la cloche et tombe su'l'dos.

Petit chant

Fais dodo, pinoche,
Ta mère est allée aux noces;
Elle va t'apporter une p'tite Catin,
Grosse comme la tête de ton p'tit chien.

Voici un petit jeu pour faire faire le saut:

Une fois il y avait un gros ours dans une cave. Une petite fille qui s'appelait Marie a été chercher du beurre dans la cave. Le gros ours lui dit: "Ne dis pas à ta mère que je suis ici, autrement je vais te manger." En montant Marie a tout dit à sa maman. L'ours l'a entendue. La nuit il venait la manger. En montant l'escalier, il disait:

Marie, j'monte une marche,
Marie, j'monte deux marches...
Ainsi jusqu'à vingt. Ensuite:
Marie, j'rouvre la porte.
Marie, j'suis dans ton passage.
Marie, j'suis dans ta chambre.
Marie, j'suis près de ton lit.
Marie, j'te mange!

Et... il croqua la grosse poupée que la maman avait mis à la place de la petite fille.

Voilà mon jeu préféré et mes deux petits chants et petites rimettes.

Lévi FRECHETTE.
Saint-Malo (grade II).

Grade 3

J'étais très contente quand j'ai lu dans la **Liberté** les sujets du concours de février. Savez-vous pourquoi? C'est que j'ai chez nous une bonne grand'maman qui sait beaucoup de rimettes. Quand j'étais petite, elle me les disait pour m'endormir ou pour m'amuser. Je vais vous dire celles que j'ai retenues.

Rondin, picotin,
La Marie a fait son pain,
Pas plus gros que son levain.
Il fait beau,
Il fait chaud.
On entend les p'tits oiseaux
Qui font pi... i.., i... i...

Marguerite de Paris,
Prêtez-moi vos souliers gris
Pour aller au Paradis.
Il fait beau, il fait chaud,
On entend les p'tits oiseaux
Qui font pi, pi, la roupie.

Scions du bois
Pour la mère Nicolas.
Elle a cassé sa scie de bois
En mille morceaux.
Bravo!

Ventre de son, — estomac d'grue, — falle de pigeon, — menton fourchu, — bec d'argent, — nez cancan, — joue bouillie, — joue rôtie, — p'tit oeil, — gro't oeil, — sourcillon, — sourcillette, — oreillon, — oreillette, — Cogne, cogne, cogne la mailloche!

La suivante se joue sur les doigts:

Cot, cot, cot, codac!
La poulette a fait un oeuf là, là, là!
Celui-là l'a levé,
Celui-là l'a plumé,
Celui-là l'a fait cuire,
Celui-là l'a mangé,
Et le tout petit n'en a pas goûté.

En voici d'autres que nous récitons à l'école:

P'tit couteau d'or et d'argent,
Ta mère t'appelle au bout du champ,
Pour manger du lait caillé
Que les souris ont barboté
Pendant trois heures de temps.
Va-t'en!

Lundi mardi, fête;
Mercredi encore peut-être.
Jeudi, on voit saint Nicolas,
Vendredi, on ne travaille pas;
Samedi, une petite journée:
Voilà la semaine passée,
On n'a rien fait.

Une poule sur un mur,
Qui picote du pain dur.
Picote-ci, picote-ça,
Lève la queue et puis s'en va.

Chère Mère-Grand, aimez-vous mes rimettes? Moi, je les aime beaucoup. Je les dis souvent à ma petite soeur. Je les aime surtout parce qu'elles me viennent de ma bonne grand'maman que j'aime tant.

Claire FOUASSE.
Ecole Montcalm (grade 3).

Grade 5

C'est avec plaisir que je viens vous donner une liste des chansons que je connais et que mon grand-père, mon père, ma mère, nous chantent dans le courant de l'année:

J'ai vu dans la lune trois petits lapins.
Mon père m'a donné un mari.
C'était un petit bonhomme, filhomme, pomme, pomme.
J'ai donné mon petit coeur.
Maman a été au marché.
Quand le p'tit Jésus allait à l'école.
Envoyons d'l'avant, nos gens.
J'ai perdu le do de ma clarinette.
Petit Jésus, fils de Marie, venez, venez coucher chez nous.
Il était un petit navire.
Roule ta bosse, mon p'tit bossu.
Youp, youp, sur la rivière.
Malbrouck s'en va-t-en guerre.
Derrière chez nous.
Petit oiseau bleu.
A la claire fontaine.
Près de la fontaine.

Maman a été au marché

Maman a été au marché. Maman a été au marché.
Un beau violon m'a acheté. Un beau violon m'a acheté.
Mon violon fait: Zigne, zigne, zigue, zigne, zigne, zigne, zigne, zigne fait mon violon.
Ha, ha, ha, ha, ha, ha, la bonne mère que j'ai là.
Ha, ha, ha, ha, ha, ha, la bonne mère que j'ai là!

Maman a été au marché. Maman a été au marché.
Un beau tambour m'a acheté. Un beau tambour m'a acheté.
Mon tambour fait: Boum, boum, boum, boum, boum, boum, boum, boum fait mon tambour.
Ha, ha, ha, ha, ha, ha, la bonne mère que j'ai là.
Ha, ha, ha, ha, ha, ha, la bonne mère que j'ai là!

Voici quelques-unes des rimettes avec lesquelles nous nous amusons:

Corneille tire l'oreille, corbeau tire comme il faut, pigeau blanc, tire jusqu'au sang, sangsue n'tire plus.

1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20 — Une bouteille de vin pour les Canadiens — Une beurrée de beurre pour les enfants de choeur.

1, 2, 3, 4, le moulin veut se battre — Tinssy, tinsson, prenez garde à vos moutons — S'ils viennent ici, ils seront tous pris.

Marie-Louise TURCOTTE.
Ecole Notre-Dame de l'Assomption, Transcona.

Cendrillon

C'est avec plaisir que je viens vous raconter le conte qui m'a plus charmé quand j'étais petite: Cendrillon.

Il y avait une fois une jolie petite fille, dont la maman était morte. Son papa plus tard épousa une autre femme, une veuve, qui avait deux filles.

La marâtre faisait faire à la pauvre petite fille tous les travaux de la maison, et comme elle s'occupait à nettoyer les cendres du foyer, on l'appelait Cendrillon.

Un jour, le roi donna un grand bal en l'honneur de son fils. Toutes les dames qui n'étaient pas mariées y furent invitées et l'on annonça que le prince choisirait son épouse parmi celles qui se rendraient au palais.

Les deux soeurs de Cendrillon, qui étaient laides à faire peur, mirent leurs plus beaux costumes et s'y rendirent toutes deux. Elles espéraient bien que le prince les choisirait. La petite Cendrillon fut laissée à la maison.

Après le départ de ses soeurs, la pauvre Cendrillon s'assit au coin de la cheminée et se mit à pleurer amèrement. Soudain, elle entendit une voix douce qui lui disait: "Pourquoi pleures-tu, Cendrillon? Serait-ce que tu veux aller au bal?" — "Oh! oui! oh! oui!", s'écria Cendrillon. Et levant les yeux, elle vit sa chère marraine qui était fée. Et la marraine lui répondit: "Si tu fais exactement tout ce que je te dirai, tu iras au bal."

Tout d'abord, la marraine-fée dit à Cendrillon d'aller au jardin et d'en apporter la plus grosse citrouille qu'elle pourrait y trouver, puis d'apporter la souricière, qui contenait six petites souris vivantes, la ratière, dans laquelle il y avait un gros rat, d'aller encore au jardin, et d'en apporter six lézards qu'elle y trouverait.

Cendrillon s'empressa d'obéir, vous pouvez le croire. Alors la marraine-fée agita sa baguette sur la citrouille et celle-ci se changea en un magnifique carrosse, au-dessus des six souris, et celles-ci devinrent six chevaux caracolants; au-dessus du rat qui devint un cocher bien gras, au-dessus des six lézards qui se métamorphosèrent en six valets de pieds des mieux tournés. Enfin elle agita sa baguette au-dessus de Cendrillon elle-même, et ses pauvres guenilles se changèrent en une robe somptueuse et ses petits sabots devinrent de charmants souliers de bal en verre irisé.

En dernier lieu, la marraine-fée dit à Cendrillon de ne pas manquer de revenir à la maison avant minuit, sinon tous ses magnifiques vêtements redeviendraient de lamentables guenilles, le carrosse serait de nouveau une citrouille, les chevaux des souris, le cocher un rat, et les valets de pieds des lézards.

Lorsque Cendrillon arriva au palais, tout le monde s'imagina qu'elle était quelque grande princesse, et le prince lui-même s'avança pour lui souhaiter la bienvenue.

Lorsque le prince et Cendrillon entrèrent dans la salle du bal, tout le monde s'arrêta de danser pour les regarder; les musiciens eux-mêmes cessèrent de jouer. Le roi dit à la reine: "Voici la plus belle princesse que j'ai jamais vue!" Et le prince ne voulut danser avec aucune autre. Quand il escorta Cendrillon au buffet où était servi un souper délicieux, il s'assit près d'elle et la regarda si longuement, en l'admirant si fort, qu'il en oublia de manger...

Cendrillon s'amusa énormément et elle trouvait le prince si charmant, et le temps passait si vite qu'elle oublia les recommandations de sa marraine. Tout à coup elle entendit sonner le premier coup de minuit; alors elle sortit de la salle du bal en courant, mais avant même de pouvoir quitter le palais, son magnifique costume était de nouveau changé en guenilles.

Or, pendant que Cendrillon sortait en courant, elle perdit un de ses jolis souliers de verre; le prince, qui courait derrière elle, le ramassa. Le départ de Cendrillon l'avait rendu inconsolable et le jour suivant il envoya de par la ville des hérauts qui proclamèrent que le prince épouserait la dame dont le pied pourrait chausser cette jolie pantoufle. Il espérait ainsi retrouver celle qui l'avait perdue.

Des foules de dames vinrent essayer le soulier. Les deux soeurs de Cendrillon, méchantes et orgueilleuses, ne se firent pas faute de se rendre aussi au palais, mais leur pied était beaucoup trop gros.

Quand ce fut le tour de Cendrillon, le soulier la chaussa parfaitement, et prenant dans sa poche l'autre soulier elle le glissa sur son autre pied. Alors apparut la marraine-fée, qui agita sa baguette, et Cendrillon se trouva de nouveau revêtue de sa belle robe. Quand les deux méchantes soeurs virent que Cendrillon n'était autre que la jolie princesse, elles se jetèrent à ses pieds et la supplièrent de leur pardonner, ce qu'elle fit volontiers.

Le prince était bien content de retrouver sa princesse et il l'épousa peu de temps après. Cendrillon permit à ses deux soeurs de vivre avec elle dans son palais et les maria plus tard à deux seigneurs de la cour.

Ainsi tous vécurent heureux jusqu'à la fin de leurs jours.

Thérèse PERRON.
Couvent de St-Adolphe (grade 8.)

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Couvent Saint-Joseph,
Lorette, le 17 mars 1932

Chère Mère-Grand,

Après avoir vu à tour de rôle le nom de mes petites compagnes qui vous annoncent être arrivées "premières" pour le concours de catéchisme donné dans notre paroisse... je viens, moi aussi, vous dire la même chose... Mais vous n'y comprendrez plus rien, à la fin, avec autant de "premières", n'est-ce pas? Alors une explication est nécessaire. Voici:

Il y a eu un prix pour chaque école. Ce prix a été décerné à la meilleure copie, sans égard pour le grade, quoique le travail ne fût pas le même. J'ai été assez heureuse pour conserver 100 points pour le mot à mot et 100 points pour l'orthographe, ce qui m'a valu le beau chapelet décerné pour le couvent.

Je constate bien que je ne suis pas celle de ma classe qui aurait dû remporter la victoire, car plusieurs de mes petites compagnes me devancent, en temps ordinaire; mais puisque le bon Dieu m'a accordé le succès, je l'en remercie et me propose de continuer à bien m'appliquer.

Votre bien aimante,
Edmée LAMOUREUX.

• • •

Dunrea, Man., le 17 mars 1932

Chère Mère-Grand,

Il y a bien longtemps que je ne vous ai pas écrit, mais je ne vous oublie pas. Nous avons eu nos examens, voilà quelque temps. J'ai assez bien réussi. Je ne suis pas arrivée première, mais je ferai tout mon possible pour y arriver aux prochains examens.

J'ai bien hâte que la grande fête de Pâques arrive avec ses joies pour les bons écoliers. J'ai aussi hâte au printemps pour voir tous les groupes d'oiseaux venir s'établir dans nos bosquets et surtout pour entendre leurs beaux chants.

Nous vous avons fait une jolie carte de Pâques. Tous les élèves des grades VI et VII ont contribué leur part de travail pour le peindre.

Votre petite-fille qui vous aime beaucoup,

Marie BOULET.
Ecole St-Félix, Dunrea (grade 6).

• • •

Ecole Saint-Joseph,
Saint-Joseph, Man., 8 mars 1932

Bonne Mère-Grand,

Un affectueux bonjour et un gros baiser de chacun de vos petits enfants de Saint-Joseph.

Nous avons été un peu silencieux, mais n'allez pas croire que nous vous oublions.

Nous parlons souvent, souvent de vous; chaque vendredi nous supplions notre maîtresse de nous lire les bonnes paroles, les choses intéressantes que vous mettez sur la **Liberté** pour vos enfants du "Coin".

Merci beaucoup pour l'affection que vous nous portez à tous. Quand donc aurons-nous le bonheur de vous connaître?

Peut-être notre maîtresse aura-t-elle le plaisir de vous rencontrer à la convention de Pâques. Oh! alors, combien de choses affectueuses elle aura à vous dire pour nous!

En attendant nous vous souhaitons de tout coeur une joyeuse et sainte fête de Pâques et restons

Vos enfants qui vous aiment bien,
Les élèves de l'école Saint-Joseph
Par Rita MOQUIN.

• • •

Saint-Léon, Man., 11 mars 1932

Chère Mère-Grand,

Me voici fidèle à mon rendez-vous du coeur à tous les quinze jours pour causer un brin avec vous.

Il fait très beau temps, aussi on attend le retour des oiseaux printaniers bientôt.

Nous avons beaucoup de leçons de ce temps-ci. Nous allons avoir un Concours d'Histoire de l'Eglise; je veux gagner et vous savez quand Flore veut! Nous sommes dans les participes par-dessus la tête; malheureusement je ne suis pas une des premières.

Nous continuons à faire mille petits sacrifices, soit pour les pécheurs, soit pour les âmes du purgatoire, pour ceux qu'on aime et quelquefois même, nous pensons à Mère-Grand dans nos prières...

Je vais jouer au gouret tous les soirs après la classe avec mes frères; j'étudie si fort après le souper que je reprends le temps perdu.

Je termine en vous laissant un gros baiser.

Votre petite amie,
Flore MARTEL.

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Vendredi matin, 1er avril, un groupe joyeux de petits écoliers se dirigeait vers Saint-Boniface, pour prendre une part active — si petite soit-elle — à la convention des Instituteurs canadiens-français du Manitoba.

Leur démonstration, qui consistait en une leçon de lecture, fut, au dire des assistants, bien goûtée.

Les heureux participants étaient: Joseph Bédard, Marie-Thérèse Bohémier, Bernadette Champagne, Rita Duhamel, Jeanne d'Arc Désorcy, Victor L'Heureux, Gonzague Magnan, Agnès Perreault, Cécile Tétreault, Fabiola Bohémier, Germain Champagne, Jean Desrosiers, Paul Duguay, Henri Demontigny, Gertrude Desautels, Rosaire Gauthier, Fernand L'Heureux, Lucienne Neault, Alexandre Prairie, Joseph Tougas, Jeannette Tougas, Antoinette Tougas, Simonne Trudeau, Valita Smith.

Le Rév. Père Curé, ainsi que MM. les Commissaires, encourageaient de leur présence les petits concurrents.

LETELLIER

Gouret

La saison de gouret est terminée, elle a été entremêlée de victoires et de défaites pour notre équipe senior. Nous avons perdu les trophées Tip Top et Shea, les parties finales ont été chaudement contestées. Dominion City a vainement tenté d'enlever le trophée Molloy.

Tous les joueurs méritent des félicitations pour leur bon travail durant la saison. Si les points ont été comptés surtout par les membres de la seconde ligne d'attaque, et Roland Graveline a eu sa large part, les autres joueurs ont participé au succès. Le capitaine de l'équipe, le vétéran Wilfrid Breton, a fait preuve d'une ardeur et d'une habileté surprenantes; il a stimulé ses co-équipiers par son exemple. Norbert Parent, Jérôme et Lespérance ont prêté main-forte à plusieurs reprises.

Notre équipe "Midgets" fait des progrès constants; des parties avec Saint-Jean-Baptiste, Dominion City et Emerson, leur ont acquis l'expérience et ils se révéleront davantage l'an prochain.

L'équipe "Wild Cats" a joué de rudes parties; son gérant, Edouard Parent, n'a pas jugé à propos cependant de lancer un défi pour la coupe Allan!

Les "poids-plume" n'ont pas encore déposé leurs bâtons et patins; nous les voyons sur les étangs glacés un peu partout, profitant des dernières gelées.

Cours de premiers soins aux blessés et soins aux malades à la maison

Les dames et les demoiselles ont clôturé une saison bien remplie des cours du service d'extension du département d'agriculture par des réunions publiques à la salle municipale, où Mlles Joséphine Giles et Alice Laporte ont donné un cours de premiers soins aux blessés et attentions aux malades à la maison. Il a été suivi par un grand nombre de dames et demoiselles qui ont manifesté beaucoup d'intérêt et y ont sans doute recueilli beaucoup d'utiles conseils.

Mlle Laporte s'est acquittée de sa tâche avec distinction; les organisatrices locales ont pu se féliciter d'avoir fait les démarches nécessaires auprès du Département d'Agriculture pour obtenir une conférencière de langue française.

Afin d'exprimer leur appréciation pour le dévouement de leur présidente, Mme Joseph Saurette, depuis la fondation de ces cours, une cinquantaine de dames et de demoiselles se réunissaient chez Mme Hector Bois, mercredi soir dernier. Après une partie de "bridge", Mme H.-G. Andrews et Mlle Annette Boissy exprimèrent les sentiments qui animent tous les membres et présentèrent un joli cadeau à Mme Saurette.

Retraite

Le R. P. Gaston Hacault, S.J., est venu prêcher une retraite spécialement pour les jeunes gens, durant les trois premiers jours de la semaine sainte. Il a été édifiant de constater la ponctualité et l'attitude de nos jeunes gens pendant ces trois jours de recueillement; nous sommes certains que des effets salutaires en découleront.

Inhumation

Le vendredi saint, par le train de 10 h. 30, arrivait la dépouille de M. Pierre Commune, de Prince-Albert, beau-père de M. Norbert Jutras. Une foule nombreuse et sympathique accueillit le défunt à la gare pour l'accompagner à l'église où M. le Curé donna l'absoute. L'inhumation eut lieu dans le lot des familles Commune-Jutras, dans le cimetière paroissial. M. Horace Dansereau portait la croix; les porteurs étaient MM. Joseph et Ernest Jutras, Zacharie Robert, Albany Gallant, Dr J.-B. Cloutier et Paul Saurette.

M. et Mme Jutras ainsi que leur fils Pierre accompagnaient les restes.

Nos profondes sympathies à tous les parents.

SAINTE-AGATHE

Concours de dictée française

100%: Jeanne Gratton, Thérèse Joyal, Madeleine Joyal, Annette Lemoine, Juliette Dorge, Noëlia Dorge, Léonie Lapointe, Marc Brémaud, Simone Lemoine, Alice Ritchot, Cyprienne Pilon, Hélène Joyal, Laurette Alarie.

97%: Augustine Beaumont, Aline Lemoine, Mélanise Robert, Annette Gauthier, Irène Dorge, Laura Bourbonnière, Denis Dorge, Marguerite Olivier, Roland Decosse, Isabelle Rochon, Olga Pollick, Noël Gratton, Odile Péloquin, Béatrice Lapointe.

94%: Hilaire Gratton, Jeanne Olivier, Doris Pollick, Télesphore Dorge, Marguerite Courcelles, Jeanne Beaudoin, Léonie Dorge, Jeanne Lemoine.

91%: Arthur Fenez, Alma Bourbonnière, Claude Joyal, Julien Brémaud, Louise Sorin.

88%: Edmond Lemoine, Irène Beaudoin, Richard Olivier, Gérard Joyal.

85%: Orise Lapointe, Alphée Dorge.

AUBIGNY

Les examens à l'école du village, ont donné le résultat suivant pour le deuxième trimestre:

Grade X: Eva Marcoux, 87; Adrien Bessette, 78.

Grade VIII: Blanche Kenny, 95; Alice Marcoux, 92; David Roy, 76.

Grade VII: Louis Kenny, 83; Télesphore Robert, 82; Marie Guillou, 76; Eléonore Berthelette, 67.

Grade VI: François Guillou, 84; Marius Robert, 45.

Grade V: Rosalie Guillou, 87; Marcel L'Heureux, 84; Marie-Ange Verreault, 79; Solange Perreault, 77; Agathe Lévesque, 72; Raymond Roy, 71; Solange Lévesque, 66.

Grade IV: M.-Ange Robert, 82; Gertrude Roy, 82; Alice Hébart, 77; Roméo Berthelette, 74; Florentine Bouchard, 62; Auguste Berthelette, 57.

Grade III: Lucille Saint-Jacques, 89; Florence Perreault, 79; Jeannette Berthelette, 73; Gérard Mousseau, 73; Armande Lévesque, 67.

Grade II "Senior": Ovide Robert, 86; Lily Saint-Jacques, 85; Yvonne Guillou, 82; Jeannette Kenny, 78; Helen Hébert, 73; Thérèse Berthelette, 66.

Grade II "Junior": Pascal Roy, 67; Euclide Perreault, 66; Berchmans Malo, 60; Marcel Hébert, 52.

Grade I: Gertrude Kenny, 90; Annette Bouchard, 84; M.-Louise Hébert, 61; Roland Malo, 60; Dieudonné Lévesque, 59.

* * *

Maigré les temps durs, notre paroisse semble vouloir prospérer. Récemment, les gens transportaient des planches et des briques pour commencer une construction qui va être un événement: nous allons avoir une nouvelle église. Le presbytère commencé l'automne dernier est presque fini. Bientôt, M. le Curé va changer de demeure et les religieuses viendront occuper l'ancien presbytère. Elles doivent prendre charge de l'école l'année prochaine.

SAINT-NORBERT

Le samedi 9 avril, à 9 h., sera chanté le service anniversaire de Mme Joseph Campeau. Parents et amis sont respectueusemnt priés d'assister.

FORT GARRY

Le concert organisé par les Enfants de Marie, sous la direction de Mlle Exilia Larocque, qui fut donné le lundi de Pâques au profit de la paroisse, fut un véritable succès. La salle paroissiale était remplie, car au-delà de deux cents personnes étaient venues passer une bien agréable soirée.

Il y avait au programme trois pièces: une en français intitulée "Oh! la musique", une en anglais, "The Step Sisters", et une en flamand, "Een Onweer" (L'orage). Les rôles dans chacune furent très bien rendus, et les jeunes filles méritent certainement nos compliments pour nous avoir donné une si belle soirée. Ceci est une innovation dans la paroisse, et nous espérons avoir encore d'aussi beaux concerts. Nous remercions bien les RR. PP. Pierre et Gernef, Pères Capucins de la paroisse belge de Saint-Boniface, M. le curé Deslandes, de Saint-Norbert, ainsi que MM. les abbés MacCauley et Chamberland, d'avoir bien voulu répondre à notre inivitation et rehausser par leur présence notre soirée. Merci aussi aux jeunes gens belges de Saint-Boniface, qui ont joué la pièce en langue flamande. Merci à tous ceux qui ont contribué à notre beau programme qui fut:

Solo de piano, "Sonate Pathétique", Mlle M. Jones.

"The Step Sisters", par les Enfants de Marie.

Chant, Mlle Edna Nisbet.

Chant, M. W. Fontaine.

Piano, "Sous bois", Mlle M. Jones.

Chant, Dr Geo.-M. Laflèche.

Pièce, "Oh! la musique!", par les Enfants de Marie.

Chant, Mlle E. Laurence; au piano, Mme L. Bellefeuille.

M. le Curé adressa quelques mots de remerciements aux jeunes filles et aussi un mot de reconnaissance au nom des Enfants de Marie, à l'auditoire. Le R. P. Pierre dit aussi quelques mots en français et en flamand.

Distribution des rôles:

"The Step Sisters" — Mabel, Eva Paci; Betty, Germaine Deneweth; Mary Ann, Laura Tétreault; Mrs. Temple, Berthe Hervo; Miss Reid, Hermine Plouffe; Ethel, Margaret Deneweth; Nora, Eliza Laurence; Fred, Anne Morin; Gertrude, Archange Ritchot; Fanny, Hortense Plouffe; Edith, Rose McDougall; Alice, Denise Genthon.

"Oh! la musique!" — Mlle Sanga, Lucienne Gauthier; Lucie Langlois, Elmire Perreault; Mme Tardieu, Yvonne Hervo; Mlle Barsuc, Irène Durant; Mme Bonnot, Cécile Tétreault; Eugénie Bonnot, Pauline Morin.

"Een Onweer" (L'Orage) — Verkuiperen, Brouwer, M. A. Bellens; Marie, Zijne Dochter, Juf. Naeyaert; Van Bogaerd, Geneecheer M. A. Baert; Frans, Zijn Zoon, M. V. Huyghe; Verlaenen, Vriend van den Huize, M. E. Dejaeghere; Trezeken, Juf. Demeyere; Petrus, M. J. Baert.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

Livre anglaise	4.1855
Franc français	0.0437
Belga belge	0.1552
Franc suisse	0.2156
Lire italienne	0.0574
Couronne suédoise	0.2256
Couronne norvégienne	0.2195
Couronne danoise	0.2295
Mark allemand	0.2633
Couronne hollandais	0.4484

LE MARCHE

5 AVRIL 1932

Bouvillons, jusqu'à 1,050 livres—	
Bons et de choix	$4.50—$5.25
Moyens	$3.75—$4.25
Ordinaires	$3.00—$3.50
Bouvillons, au-dessus de 1,050 livres	
Bons et de choix	$4.50—$5.25
Moyens	$4.00—$4.25
Ordinaires	$3.00—$3.50
Génisses—	
Bonnes et de choix	$3.75—$4.00
Moyennes	$3.75—$4.00
Ordinaires	$3.00—$3.50
Veaux engraissés—	
Bons et de choix	$5.00—$5.75
Moyens	$4.00—$4.75
Vaches—	
Bonnes	$3.0?—$3.50
Moyennes	$2.25—$2.75
Ordinaires	$1.75—$2.00
Pour conserve	$.50—$1.50
Taureaux—	
Bons	$2.00—$2.50
Ordinaires	$1.50—$1.75
Bouvillons à engraisser—	
Bons	$3.00—$3.75
Ordinaires	$2.25—$2.75
Vaches et génisses à engraisser—	
Bonnes	$2.50—$3.25
Ordinaires	$1.75—$2.25
Vaches laitières	$25.00—$50.00
Veaux de boucherie—	
Bons et de choix	$4.00—$5.00
Ordinaires et moyens	$2.00—$3.50
Porcs—	
Bacon de choix—Prime de $1 par tête	
Bacon	$3.85
Bouchers—Escompte de $1 par tête	
Pesants	$3.35
Très pesants	$3.00
Légers et maigres	$3.00—$3.65
Truies No 1	$2.50—$3.00
Truies No 2	$2.00—$2.50
Inférieurs	$2.00
Verrats	$1.00—$1.50
Agneaux—	
Bons, poids moyen	$6.00—$6.25
Ordinaires	$3.50—$4.00
Moutons—	
Bons, pesants	$2.00—$2.50
Bons, poids moyen	$2.50—$3.00
Ordinaires	$1.00—$1.50

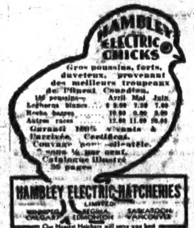
PRODUITS

Beurre—	
Crèmerie F.O.B. Winnipeg, approximatif — No 1	$ .25
Oeufs— (D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .12
Premiers	$ .10
Seconds	$ .07
Pommes de terre—	
Par 100 livres	$ .35
Au détail	$ .45

Farine—

Prix de détail pour les marques suivantes: Quaker Patents, Lake of the Woods, Five Roses, Western Canada Purity, Ogilvie Royal Household et Maple Leaf Mills:

Sac de 98 livres	$2.40—$2.45
2 sacs de 49 livres	$2.45—$2.50
4 sacs de 24 livres	$2.55—$2.60
Alimentation—	
Son. La tonne	$19.00
Moulée. La tonne	$20.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$2.60
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg.	
Mil. No 1	$15.00—$16.00
Mil. No 2	$14.00—$15.00



Cours du grain fourni par

EUG.-J. DUFRESNE

Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur

Pour la semaine finissant le 4 avril 1932

GRAINS	Mardi 29 mars	Merc. 30 mars	Jeudi 31 mars	Vend. 1 avril	Samedi 2 avril	Lundi 4 avril
Blé No 1 Nord	.60¾	.60⅞	.60½	.59¾	.62	.62¼
2 Nord	.56¾	.57½	.56¾	.56	.58½	.58¾
3 Nord	.52¾	.53	.52⅞	.51½	.54¾	.54¾
Avoine 2 CW	.30	.29¾	.29¾	.29¼	.29⅞	.29¾
3 CW	.27⅛	.27⅛	.26⅞	.27	.27¾	.27¾
Orge 3 CW	.39¼	.39¼	.39¼	.39⅞	.40⅞	.40⅞
4 CW	.36⅛	.36⅛	.36⅛	.36⅛	.37⅛	.37⅞
Lin 1 NW	.99	1.01⅛	1.01½	1.00⅞	1.01⅛	1.01¾
2 CW	.95	.97⅛	.97½	.96⅞	.97⅛	.97¾
Seigle 2 CW	.48	.48⅜	.47½	.48	.49⅜	.49½

Prix sur voie (track)

GRAINS	Mardi 29 mars	Merc. 30 mars	Jeudi 31 mars	Vend. 1 avril	Samedi 2 avril	Lundi 4 avril
Base Blé 1 Nord	.60⅛	.61	.60⅜	.59⅛	.62⅛	.62⅜
Avoine 2 CW	.30⅛	.29⅞	.29⅞	.29⅜	.30⅛	.30
Orge 3 CW	.39⅞	.39⅞	.39⅞	.39⅞	.41⅜	.41
Lin 1 NW	.99⅛	1.01⅛	1.01⅛	1.01	1.02	1.02⅛
Seigle 2 CW	.48⅜	.49	.48⅜	.48⅜	.50	.49⅜

Options

GRAINS	Mardi 29 mars	Merc. 30 mars	Jeudi 31 mars	Vend. 1 avril	Samedi 2 avril	Lundi 4 avril
Blé Mai	.61⅛	.61½	.61½	.60⅜	.62⅛	.63
Juillet	.63	.63⅜	.63	.62⅛	.64	.64⅛
Octobre	.65⅛	.65⅜	.65⅛	.64⅜	.66⅜	.66⅜
Avoine Mai	.31½	.30⅞	.30⅞	.30⅛	.30⅞	.30⅞
Juillet	.31⅛	.31⅛	.31	.30⅛	.31⅜	.31⅜
Orge Mai	.40⅞	.40⅞	.40⅞	.40⅞	.41⅜	.41⅜
Juillet	.41⅛	.41⅛	.41	.41	.42	.42⅜
Octobre	.40⅜	.40⅜	.40½	.40⅜	.40⅜	.40⅜
Lin Mai	1.00⅛	1.02⅞	1.02⅛	1.02	1.02⅛	1.02⅛
Juillet	1.01⅛	1.04⅛	1.04	1.03	1.04	1.04
Octobre	1.03⅛	1.06	1.04⅛	1.04⅛	1.07	1.06⅛
Seigle Mai	.49⅛	.50	.49⅛	.49⅛	.50⅛	.50⅛
Juillet	.50⅛	.50⅛	.50⅛	.50⅛	.51⅛	.51⅛
Octobre	.51	.51⅛	.50⅛	[illegible]	.52⅛	.51⅛



Feuilleton de la Liberté - Numéro 4

La Première Canadienne au NORD-OUEST

par l'abbé G. DUGAS

Tout à coup un cri retentit: "les voici!" Deux canots portant les drapeaux de la Compagnie apparaissent au détour; ce sont ceux qui portent les missionnaires. Une explosion de joie éclate de tous côtés; on descend la côte, on s'empresse, on veut serrer la main aux deux prêtres, les voir de près et leur parler, pour laisser s'échapper les sentiments de joie dont les coeurs débordent.

Les deux missionnaires, revêtus de leur soutane, mettent pied à terre et bénissent d'abord leur famille d'adoption ainsi que le pays nouveau dont ils viennent prendre possession au nom de la Sainte Eglise: "Pax vobis", dit Mgr Provencher, c'est le premier souhait que nous vous apportons au nom de Jésus-Christ dont nous sommes les ministres. Oui désormais la paix régnera ici, dans ces contrées sauvages troublées depuis si longtemps."

Tous versaient des larmes d'attendrissement. (1) L'arrivée des prêtres sions à lui entendre évoquer ces beaux souvenirs de l'Eglise naissante à la Rivière Rouge.
rappelait le souvenir du sol natal à ces vieux Canadiens qui avaient depuis si longtemps quitté le Canada. Privés de tout secours religieux dans ce pays, ils étaient loin d'être irréprochables sous le rapport des moeurs; néanmoins ils n'avaient pas été atteints par l'esprit d'impiété, et pour eux les prêtres étaient encore: "les hommes de Dieu". Mme Lajimonière, en entendant la parole du prêtre et en recevant sa bénédiction, ne se possédait plus de joie. Elle pleurait de bonheur et oubliait ses misères et ses ennuis. Il lui semblait pour le moment qu'elle se retrouvait dans sa belle paroisse de Maskinongé au milieu de ses parents.

L'arrivée des missionnaires tombait un jeudi 16 juillet, jour de Notre-Dame du Mont-Carmel. M. Provencher voulut se mettre immédiatement à travailler à la vigne du Seigneur, et faire entrer dans le bercail toutes les brebis qu'il y pouvait recevoir. Il invita toutes les femmes à revenir au Fort deux jours après, pour y apporter leurs petits enfants, à qui il administrerait le baptême. Quant aux adultes infidèles, il se mit la semaine suivante à leur enseigner le catéchisme. (2)

En attendant qu'on eût bâti une maison aux missionnaires, M. Provencher et son compagnon reçurent l'hospitalité au Fort Douglas. Une large salle leur fut destinée pour les offices religieux et les catéchismes.

Le 18 juillet, premier samedi après l'arrivée des missionnaires, il y avait affluence de monde au Fort, toutes les mères avaient apporté les enfants au-dessous de l'âge de 5 ans; ce fut Mme Lajimonière qui servit de marraine à tous les baptisés, étant la seule femme baptisée dans le pays. Pendant longtemps dans la Rivière Rouge tous les enfants appelaient Mme Lajimonière: "La marraine".

Le lendemain, 19 juillet, était un dimanche; ce fut un jour solennel dans le pays.

Tout avait été préparé dans la salle qui servait de chapelle pour y recevoir le peuple et chanter une grand'-messe avec toute la pompe dont on pouvait disposer dans cette circonstance.

M. Provencher chanta la grand'-messe et fit le sermon. Son compagnon, M. Dumoulin, fit l'office de chantre (3). Quel jour mémorable que celui-là! C'était la première fois que dans ces lieux témoins de tant de crimes, la Sainte Eglise allait faire entendre sa voix pour chanter la gloire du Seigneur. C'était la première fois que des apôtres de l'Evangile allaient parler à un peuple ignorant des vérités chrétiennes, la plupart plongés dans l'infidélité. C'était l'Eglise de la Rivière Rouge à son berceau; c'était le grain de semence jeté en terre pour produire plus tard ce grand arbre, dont les rameaux ombragent aujourd'hui les territoires de l'Ouest.

M. Provencher parla avec une grande simplicité à ce pauvre peuple. Il leur dit qu'il était venu pour montrer à chacun d'eux le chemin du ciel; que, ministre de Jésus-Christ, il venait leur enseigner la loi de Dieu, qui serait leur consolation dans les peines de la vie; il leur assura qu'il serait un père pour tous, que de leur côté ils devaient se montrer pour lui de bons enfants.

Il invita tous les hommes à venir le lendemain s'entendre avec lui sur les moyens à prendre pour lui construire une maison, avant l'hiver; tous devaient s'empresser à montrer de la bonne volonté.

Le lendemain ils répondirent à l'appel et les travaux marchèrent rondement.

Mme Lajimonière fit de son mieux pour procurer aux missionnaires le nécessaire, car dans la colonie on manquait de bien des choses communes ailleurs.

Dans tout le pays il n'y avait que quatre vaches, et le lait devenait un aliment rare. Lajimonière avait la bonne fortune d'en posséder une qu'il avait achetée l'année précédente. Quand, au mois de novembre, M. Provencher put prendre possession de sa maison, il allait souvent faire une marche du côté de l'habitation de Mme Lajimonière; celle-ci lui réservait toujours un bon vase de lait, qu'elle était heureuse de lui offrir.

Durant les années 1818-1819, les vivres étaient rares à la Rivière Rouge; M. Provencher en manquait souvent. Quand il n'avait plus rien à manger, il disait à l'aînée des enfants de Madame Lajimonière Reine, qui venait au catéchisme: "Ecoute, mon enfant, va dire à ta mère que je n'ai rien à manger ce soir." L'enfant se hâtait de faire sa commission, et revenait bientôt portant un petit sac de viande sous le bras (4).

CHAPITRE XI

Dernières années de Mme Lajimonière — Epreuves diverses — La famine et l'inondation

Les années 1819, 1820, 1821, 1822, furent des années de disette dans toute la colonie. Un fléau dévastateur vint détruire en quelques jours l'espérance des fermiers. Le 3 août, il tomba une nuée de sauterelles qui couvrirent toute la terre et qui dévorèrent les moissons. Pour comble de malheur, elles déposèrent en terre une quantité incalculable d'oeufs qui produisirent, au printemps suivant, autant de petites sauterelles, qui rongèrent les moissons à mesure qu'elles sortaient de terre; toute la récolte fut détruite en herbe, de sorte qu'il n'y eut rien de recueilli cette année-là.

En 1820, les fermiers voyant qu'il n'y avait pas eu d'oeufs déposés en terre, se crurent délivrés des insectes. Ils semèrent de confiance, et les grains avaient la plus belle apparence quand, le 26 juillet, il tomba des airs une aussi grande quantité de sauterelles qu'en 1818. Elles firent les mêmes dégâts, et déposèrent des oeufs qui donnèrent encore des sauterelles au printemps suivant. Ainsi, pendant quatre années consécutives, il n'y eut dans la colonie ni grains ni légumes. C'était la famine noire: il ne restait aux habitants pour toute nourriture que la viande des buffles tués à la prairie, et le poisson des rivières.

En l'année 1822 il ne restait plus que très peu de semence; cependant, après quatre ans de fléau, ils espéraient en être délivrés; ils semèrent donc avec confiance. Cette fois les sauterelles ne vinrent pas, mais il apparut tout à coup dans les champs une telle quantité de souris blanches que les moissons furent très endommagées et que les fermiers récoltèrent peu de chose.

Après cette cinquième épreuve, il ne restait plus un seul grain pour ensemencer les terres. Quelqu'un partit au printemps de 1823 pour aller en chercher à la Prairie du Chien, sur le Mississipi, dans les Etats-Unis. Par malheur, ils furent retardés dans leur voyage et les grains arrivèrent trop tard pour être semés. Cette année-là il n'y eut encore aucune récolte. Par bonheur les chasses étaient abondantes à la prairie, de sorte que personne n'était exposé à mourir de faim.

Lajimonière chassait pour approvisionner sa famille, mais sa femme restait maintenant à la maison avec ses enfants. La satisfaction qu'elle éprouvait de voir des missionnaires, et de pouvoir procurer à ses enfants l'instruction religieuse compensait ses épreuves et ses privations.

C'était une femme d'un grand esprit de foi; lorsqu'en 1844 les premières religieuses arrivèrent à la Rivière Rouge, elle regardait comme le plus grand honneur de les recevoir dans sa maison, et elle disait à ses enfants: "Respectez toujours ces saintes religieuses; c'est une bénédiction pour nous de les recevoir dans notre maison (5)."

* * *

Les années 1824 et 1825 furent des années d'abondance pour les colons. Les fermiers reprirent courage et ne furent plus obligés d'aller hiverner à Pimbina comme les années précédentes pour vivre des produits de la chasse.

Cependant le haut de la colonie, habité par des Métis canadiens-français, subit un nouveau désastre en 1826.

Au printemps de 1825, l'eau était montée dans la Rivière Rouge plus haut que d'ordinaire. Quelques endroits avaient été inondés, mais personne ne s'inquiéta de cet accident et ne soupçonna que l'année suivante éclaterait une inondation qui ruinerait la contrée.

Le printemps de 1826 fut long et froid. Durant le mois d'avril le vent souffla continuellement du nord et la couche de neige qui était fort épaisse ne baissait pas.

Vers les premiers jours de mai, l'atmosphère se réchauffa tout à coup; la neige se fondit en peu de jours et l'abondance d'eau qu'elle produisit ne pouvant s'écouler par le lit étroit de la rivière, se répandit sur les prairies qui furent inondées sur un espace de plusieurs milles de chaque côté.

La glace, qui mesurait encore plus de trois pieds d'épaisseur et qui était solide, se mit en marche, rasant tout sur son passage. Les habitants allèrent en grande hâte avec leurs petits troupeaux chercher un refuge sur les hauteurs avoisinantes. L'eau s'éleva à quarante pieds au-dessus du niveau de l'eau d'été; ce fut un vrai désastre dans le pays. La rivière ne rentra dans son lit que le 10 juin, trop tard pour ensemencer les champs; néanmoins ceux qui semèrent de l'orge et des légumes en firent une récolte très abondante.

* * *

Découragés par cette suite d'épreuves de tous genres, la plupart des colons venus du Canada repassèrent aux Etats-Unis pour aller fonder un établissement sur la rivière Saint-Pierre. Madame Lajimodière eut la douleur de voir partir sa fille Reine, l'aînée de sa famille, mariée à un nommé Lamère; elle fit des instances auprès de son mari pour le déterminer à retourner dans la province de Québec, mais celui-ci était résolu à ne plus jamais quitter la Rivière Rouge, en dépit de tous les revers de fortune éprouvés. Madame Lajimonière se soumit à son sort, encouragée par les missionnaires qui lui firent espérer des jours meilleurs.

A mesure que ses enfants grandirent, ils se marièrent dans le pays et y élevèrent de nombreuses familles. Reine, qui était mariée à Lamère, un Canadien, revint à la Rivière Rouge après 40 ans de séjour aux Etats-Unis, et elle eut la joie de vivre encore cinq ans avec sa vieille mère.

Sa fille Josette, surnommée Cyprès, épousa un Canadien nommé Amable Nault, frère de l'abbé Nault du diocèse de Saint-Hyacinthe, Canadien monté à la Rivière Rouge comme colon. Chose étrange, la famille de Nault, née à la Rivière Rouge du mariage d'Amable Nault et de Josette Lajimonière, quoique de pur sang canadien, a toujours passé pour une famille de métis. Une des filles de Mme Lajimonière, née à la Rivière Rouge, épousa Louis Riel, métis montagnais, qui fut le père du fameux chef métis dans le soulèvement de 1869, lequel revendiqua si énergiquement les droits de son peuple.

* * *

Mme Lajimonière devint veuve en 1850 et alla demeurer chez son fils Benjamin, à un mille de l'église de la mission de Saint-Boniface.

C'est là qu'elle mourut à l'âge très avancé de 96 ans, ayant conservé parfaitement l'usage de toutes ses facultés. Elle est morte environnée de sa famille, et munie de tous les secours de la religion.

* * *

Elle mourut sans jamais avoir entendu parler des parents qu'elle avait quittés au Canada. Mais nous ne doutons pas que maintenant, dans l'éternelle patrie, elle se dédommage des souffrances et des longs ennuis de sa vie presque séculaire.

Les femmes canadiennes qui viennent aujourd'hui à Manitoba (ancienne Rivière Rouge) par des voies si faciles et qui ont l'avantage de trouver à leur arrivée dans le pays non pas un désert sauvage, mais des villages pleins d'activité, des campagnes bien cultivées et tout le confort des pays civilisés, seraient bien peu courageuses si elles ne pouvaient se résigner à souffrir quelques moments d'ennui et de légères incommodités.

* * *

Celles qui liront cette rapide esquisse de la vie de Mme Lajimonière seront sans doute touchées de tant d'audace dans le devoir, de tant de dévouement dans le sacrifice et s'animeront, à l'exemple de cette femme forte, aux vertus qui font les épouses fidèles et les bonnes mères de famille: ce sera pour nous la plus douce récompense de notre modeste travail.

FIN.

(1) Nous nous sommes fait donner ces détails par l'aînée des enfants de Mme Lajimonière qui était présente avec sa mère à l'arrivée des missionnaires; elle était alors âgée de 11 ans et très intelligente. Nous nous plai-

(2) Récit de Reine Lajimonière à M. Provencher enseignant le catéchisme. Elle avait 11 ans.

(3) Récit de Reine Lajimonière présente à l'office.

(4) Récit de Reine Lajimonière.

(5) Récit de Reine Lajimonière.

Parlement Fédéral

ON ADOPTE LE FAMEUX BILL DES POUVOIRS DISCRETIONNAIRES

Deux fois dans la même semaine, le premier ministre fait appliquer la loi de clôture — Un discours de M. Lapointe sur les droits du parlement

Ottawa. — Les députés revenus des vacances de Pâques, se sont trouvés immédiatement sous le coup du règlement de la loi de clôture.

Le bill concernant l'allègement du chômage et l'aide à l'agriculture a été adopté en première lecture mercredi matin à 4 h. 20 et la Chambre s'est immédiatement ajournée. La discussion s'est prolongée pendant onze heures et demie, dont huit heures et demie sans interruption. La résolution proprement dite a été votée à 2 h. 10, puis la Chambre s'est formée en comité. Un débat général s'est alors élevé. Il fut soutenu jusqu'à l'ajournement.

Quatre votes

Quatre votes ont marqué cette journée mémorable. Le premier porta sur la loi de clôture. Le bâillon fut adopté par 83 contre 40, accordant une majorité de 40 voix au gouvernement. Le second, sur la résolution préalable, posée par Robert Weir. Il eut le résultat suivant: 107 contre 58, soit 49 voix de majorité pour le ministère. Le troisième, sur la question principale, sur la résolution qui fut remportée par 100 contre 64, soit une majorité de 36 pour le gouvernement. Le dernier fut pris en comité. Ce ne fut pas un vote enregistré. Il portait sur l'amendement de M. Hugh Guthrie, tendant à remettre la loi en vigueur. Il fut de 99 contre 62.

Trente discours

Une trentaine de députés libéraux ont prononcé des discours, dont sept en français. Les orateurs ne devaient pas, en vertu de la loi de clôture, parler au delà de vingt minutes. Ils se sont succédé sans répit jusqu'à deux heures.

A aucun moment de la nuit la députation ne perdit sa belle humeur. A chaque vote, on entonnait des chansons. Les députés formaient plusieurs choeurs à la fois. Ici, tout près du président, on chantait: "Youp! Youp! sur la rivière..." Plus loin: "Alouette, gentille alouette..." Chez les conservateurs: "Hail! Hail! The Gang's All Here..." Même après l'ajournement, les députés ont continué à chanter dans les corridors. Le Parlement n'est redevenu silencieux qu'à six heures du matin.

M. Lapointe

A signaler un vigoureux discours de M. Ernest Lapointe sur les droits du parlement et les abus du régime.

Le gouvernement demande au parlement d'abdiquer son rôle législatif prédominant, de consentir à suivre dans le sillage du premier ministre, à laisser le parlement devenir un simple rouage de l'administration. Cette attitude du premier ministre fait à l'opposition un devoir encore plus impérieux de résister à la mesure.

Le premier devoir du parlement est de rester ce qu'il est: le parlement, non pas un organisme servile et décoratif.

Le parlement a droit de vivre. Il a le devoir de se défendre, de ne permettre à personne de s'arroger ses droits et ses privilèges. C'est la volonté du parlement, non celle du gouvernement, c'est la volonté du peuple exprimée par le parlement qui compte. Quand le premier ministre affirme qu'il parle pour tout le pays, il prend l'écho de sa parole pour la voix du peuple canadien. C'est le parlement qui est et qui doit exprimer l'opinion et la volonté publiques. La législation, les politiques doivent être ce que la Chambre les fait. Même le gouvernement doit être ce que la Chambre le fait.

Le bill a été adopté en deuxième lecture par une majorité de 36 et M. Bennett a annoncé qu'il allait appliquer pour la deuxième fois la loi du bâillon. Le dernier vote a été de 68 voix contre 28, soit une majorité de 40 pour le gouvernement.

Une demi-heure plus tard, la même mesure avait franchi au Sénat toutes les étapes de la procédure.

Deux discours seulement ont été prononcés sur la troisième lecture, par M. Mackenzie King et M. C.-H. Cahan. Le premier réédite le reproche de dictature à l'adresse de M. Bennett.

M. Cahan reproche à M. Mackenzie King d'avoir insulté et injurié le premier ministre en le traitant de dictateur, d'avoir employé des paroles indignes de quelqu'un qui a déjà rempli la haute fonction de premier ministre. Après trois semaines de débat, il était temps que le gouvernement imposât la loi de clôture, qui est d'ailleurs un moyen très constitutionnel et très parlementaire mis à la disposition du gouvernement. Il est bien plus constitutionnel pour le gouvernement de se servir de la loi de clôture que pour une opposition de vouloir imposer ses volontés à la majorité ministérielle.

Législature Provinciale

UN EMPRUNT DE CINQ MILLIONS

La Législature autorise le gouvernement à emprunter cinq millions pour payer ses dettes

Le projet de loi du gouvernement pour valider l'accord entre le Dominion et la province au sujet des secours aux chômeurs et autoriser l'emprunt de l'argent nécessaire, a soulevé une assez vive opposition lors de sa première lecture.

Environ huit millions ont été dépensés jusqu'à date au Manitoba pour le chômage. La part du gouvernement provincial, qui est de $3,500,000, sera empruntée du gouvernement fédéral sur la garantie de billets du trésor à un an, portant intérêt à 5½ p. c. Là où la chose sera nécessaire, les emprunts seront faits au nom des municipalités.

W.-Sanford Evans s'oppose vigoureusement à la clause autorisant le lieutenant-gouverneur en conseil à faire de nouveaux arrangements de manière à régler la situation à l'avenir. Cela équivaut, dit-il, à donner au gouvernement un chèque en blanc. Le député de Winnipeg critique l'organisation administrative des dépenses, qu'il juge absolument inadéquate avec un grand problème comme celui-là.

L'hon. W.-R. Clubb, ministre des travaux publics, défend le gouvernement qui, toute proportion gardée avec sa population, a fait un aussi grand effort que toute autre province.

Un emprunt de cinq millions

Le premier ministre a déposé un projet de loi autorisant la province à emprunter $5,000,000 pour payer ses dettes dont l'échéance tombe dans quelques mois. Trois émissions d'obligations sont dues d'ici six semaines.

Une partie de cet emprunt sera employée à payer les dettes provenant des secours de chômage, du nouveau sanatorium de tuberculeux et de la route Trans-Canada. L'émission sera pour un terme de quinze ans et l'on espère qu'elle sera placée au Canada.

William Ivens en profite pour attaquer le système monétaire actuel. Il considère le projet de lancer un nouvel emprunt comme un autre pas vers l'accumulation des dettes qui rendra la situation pire encore que maintenant.

On a suspendu les règlements de la Chambre pour que ce bill soit adopté sans retard et reçoivent l'assentiment royal.

Toutes les écoles ouvertes

L'étude des estimés du département de l'instruction publique provoque une vive critique de la politique générale de ce département. L'hon. Robert-A. Hoey explique que le manque de ressources a forcé le gouvernement à supprimer tous les octrois spéciaux aux écoles dans les municipalités qui ont des difficultés financières. Il admet que son département a mal prévu en essayant de tenir ouvertes les écoles pendant dix mois, mais il est rassurant de voir que dans beaucoup de districts, les instituteurs remplissent leurs fonctions sans recevoir leur plein salaire. Jusqu'à présent, il n'y a pas eu d'école fermée.

Mlle Dickson Riley, de la "Western Pure Foods Co.", donnera une causerie intitulée "Health and Prosperity", le samedi 9 avril, à 3 h. de l'après-midi, dans la salle des séances du Collège Saint-Paul. Cette causerie est sous les auspices de "Mothers' Auxiliary", du Collège Saint-Paul. Un lunch suivra la causerie. Mmes J.-A. Macphee, J. Walsh, J. Linscott et Burke-Gaffrey recevront. L'entrée est de 25 sous.

AU SACRE-COEUR

Une messe pontificale

Merci à la Providence qui, dans la chronique, déverse d'abondantes et très intéressantes nouvelles!

En premier lieu, donnons des nouvelles du dimanche. L'église du Sacré-Coeur fut témoin de cérémonies auxquelles elle est moins habituée, celles d'une messe pontificale. S. E. Mgr Joseph Guy, O.M.I., évêque de Zerta et vicaire apostolique de Grouard, chanta la messe de 11 h. et adressa la parole à nos paroissiens, les exhortant à la fierté catholique. Le T. R. P. J. Magnan, O.M.I. provincial, remplit la fonction de prêtre assistant; les RR. PP. Oblats O. Plourde et I. Desautels servirent diacre et sous-diacre d'office; le R. P. J.-B. Beaupré, O.M.I., profita de cette circonstance pour présenter les hommages dus à Son Excellence. Un sanctuaire fleuri et illuminé, des enfants de choeur en blanc et en rouge, une chorale fière de prier à la manière solennelle de Pâques, voilà bien des éléments pour d'heureux souvenirs.

A Son Excellence, renouvelons les hommages de notre gratitude et de nos meilleurs voeux, renouvelons le langage de la bienvenue.

Baptêmes dimanche dernier

Laurette-Anne-Marie, enfant de Norbert Pelland et de Germaine Alarie. Le parrain et la marraine furent M. et Mme Joseph Pelland.

Richard-Roland-Philippe, enfant d'Auguste Hébert et d'Anna Vandale. Le parrain fut Ulysse Gosselin, la marraine Mme U. Gosselin.

Elisabeth-Lorraine, enfant de Victor Beaupré et de Florence-Marguerite Kraeling. Le parrain et la marraine, M. et Mme Eldas Beaupré, représentés par M. et Mme James Shannon.

Joseph-Honoré-Albert, enfant de Maxime Leclair et d'Adèle Nadon. Le parrain fut Honoré Laflamme et la marraine Berthe Laflamme.

Dimanche soir

Les Dames de Sainte-Anne ont donné la partie de cartes de dimanche soir. La liste des gagnants au bridge et au whist ayant été publiée ailleurs, nous voulons au moins nommer les artistes de la soirée: Mlle Dozois et M. J.-A. Perras exécutèrent des morceaux bien choisis et bien rendus, ayant comme accompagnateurs M. M. Prud'homme et Mme G.-M. Laflèche. Nous avons vu avec grand plaisir cette soirée de dimanche dernier. Grand merci aux dames. Quel mérite pour tant de dévouement à notre cause très chère: l'école paroissiale!

Pour le prochain dimanche

Les Enfants de Marie donneront la partie de cartes de dimanche prochain. On nous promet un programme musical d'un cachet nouveau; on nous promet de beaux billets de Crésus comme prix; on nous promet un goûter chaud et succulent. Encore des promesses! Oui, mais elles vont être exécutées à la lettre... et sur-le-champ. Venez tous, venez toutes!

Le deuxième dimanche du mois

Mais, cela n'est pas une nouvelle: assemblée générale de la Société Saint-Jean-Baptiste le deuxième dimanche de chaque mois. Cependant, assistez à cette assemblée, et cela fera des nouvelles, des vivres pour la prochaine chronique. A 3 h., le 10 avril, n'est-ce pas? Oui, messieurs.

Premiers de chaque degré pour le mois de mars à l'école

Grade X: Georgette Perras, Laurette Rhéaume.

Grade VIII: Lorraine Saint-Godard, Thérèse Rhéaume.

Grade VII: Alma Taillon, Germaine Rousseau.

Grade VI: Marie-Louise Brisson, Joseph Germain.

Grade V: Irène Fauchère, Joseph Guay.

Grade IV: Rita Taillon, Louis Carignan.

Grade III: Thérèse Guertin, Gilles Perras.

Grade II: Bernadette Gosselin, Marguerite Louis.

Grade I: Huguette Laflèche, Hélène Joyal.

Cours préparatoire: (a) Rita Pelletier, Roland Belair; (b) Henri Gagnon, Irène Louis.

La Chorale

La Chorale a décidé que ses répétitions se continueraient chaque dimanche après la grand'messe, jusqu'à la fin de la saison. Il est rappelé aux membres qu'ils doivent assister à la grand'messe et à la répétition au moins trois fois le mois.

Mme Georges Laflèche remplacera Mme Louise Thibault à l'orgue, durant l'absence de cette dernière, en voyage dans l'Est.

Ligue de Quilles

Position finale des équipes pour la deuxième série:

Equipe—	G.	P.	Pts	Moy.
Comeau	28½	13½	57	169
Bédard	27½	14½	55	175
L'Heureux	25	17	50	175
Larivière	22	20	44	167
Sala	21	21	42	168
Belair	21	21	42	167
Léveillé	14	28	28	167
Pélissier	9	33	18	158

Samedi prochain, le gagnant de la première série, le club Bédard, jouera avec le gagnant de la deuxième série, le club Comeau, pour le championnat de la ligue; tous sont invités. Venez en bon nombre encourager votre équipe favorite!

Comme par le passé, ces parties auront lieu au "Gibson's Bowling Academy".

WINNIPEG

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

L'assemblée mensuelle aura lieu le mercredi 6 avril, à l'heure habituelle, dans la salle des Chevaliers de Colomb. Mme Ch. Minvielle nous donnera une causerie sur l'oeuvre de Molière avec l'analyse des Femmes Savantes. Mlle Huot donnera quelques morceaux choisis de piano.

• • •

Le mois de mars a été prospère, grâce au dévouement des dames qui ont mis leur maison à la disposition du Bridge du lundi.

La première partie a été organisée par Mmes E. Laberge, E. Chauvière, E. Etsell et P. de Saint-Denis.

La deuxième par Mme A.-C. Larivière.

La troisième par Mme E. Guertin.

La quatrième par Mme L.-A. Goyette.

A toutes ces dames, sincères félicitations.

• • •

Ceux qui ont eu le bonheur d'assister à la démonstration de Mlle Couture, soit au Royal Alexandra, ou à l'Académie Saint-Joseph, n'ont pu s'empêcher d'admirer maîtresse et enfants! Vingt-quatre petits garçons, très "crânes" dans leur uniforme, ont prouvé ce que les petits Canadiens français peuvent rendre quand ils sont guidés par une institutrice intelligente. A Mlle Couture et à ses élèves et aussi à leurs heureuses mamans, la Fédération offre ses chaudes félicitations.

Le nombre des poursuites pour accidents d'automobiles augmente de jour en jour. Pour ce qu'il en coûte pour être protégé par une assurance, il ne vaut pas la peine de prendre le risque. Vous pouvez avoir protection immédiate en téléphonant à J.-A. Hébert, tél. 27 617.—(Ann.)

Convention de la Légion Canadienne

Le congrès annuel de la Légion Canadienne B.E.S.L. a eu lieu les 30 et 31 mars dernier. L'ouverture se fit au "Women's Tribute Memorial Hall", à Deer Lodge. La bienvenue fut souhaitée aux délégués par le premier ministre Bracken et autres membres de la législature provinciale.

La branche des réservistes français était représentée par M. E. Michel, président, et M. J.-E. Collon, secrétaire. Mme P. de Denus, présidente, et Mme M. Gydé, secrétaire, représentaient la Ligue des Dames Auxiliaires. Mlle L. Germain était déléguée en qualité de trésorière de l'auxiliaire du "Manitoba Command".

La visite de l'hôpital de Deer Lodge fut des plus intéressante. Ensuite les 54 dames, délégués pour le congrès, furent conduites à la Baie d'Hudson, où un succulent déjeuner leur fut offert par Mme Edith Rogers, présidente des Auxiliaires du "Provincial Command".

Les assemblées furent tenues pendant les deux jours au Y.W.C.A., et chaque branche donna un rapport des activités accomplies durant l'année. Différentes résolutions concernant le bien-être des soldats, furent prises et acceptées par l'assemblée. Il fut mentionné que les positions vacantes gouvernementales ou autres devraient être données de préférence aux vétérans de la grande guerre.

Le congrès a pris fin avec les élections du bureau du "Provincial Command". Mme Edith Rogers a été réélue présidente à l'unanimité. Mme C.-E. Rumer, secrétaire, et Mlle L. Germain trésorière, toutes deux élues par acclamation. Ces trois dames reçurent de magnifiques fleurs en remerciements de leur dévouement à la cause de l'Auxiliaire.

D. GYDE,
Secrétaire de la Ligue des Dames Auxiliaires.

• • •

Bien portante et heureuse

"Notre plus jeune fille souffrait d'une éruption de la peau depuis sa prime jeunesse", écrit M. Josef Wojtoff, de Duluth, Minn. "Elle ne pouvait pas dormir la nuit ni jouer dehors pendant la journée et les traitements médicaux restaient sans effet. Elle était ainsi affligée depuis sept ans quand notre attention fut attirée sur le Novoro du Dr Pierre. Les toutes premières bouteilles de ce remède améliorèrent de beaucoup l'état de santé de l'enfant et le mal disparut graduellement; elle est maintenant bien portante et heureuse." Cette médecine faite d'herbes est désignée pour stimuler l'activité normale du procédé de digestion et d'élimination. Ce n'est pas un article de droguerie, car le Novoro est fourni par des agents locaux spécialement nommés par le Dr Peter Fahrney & Sons Co., Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.